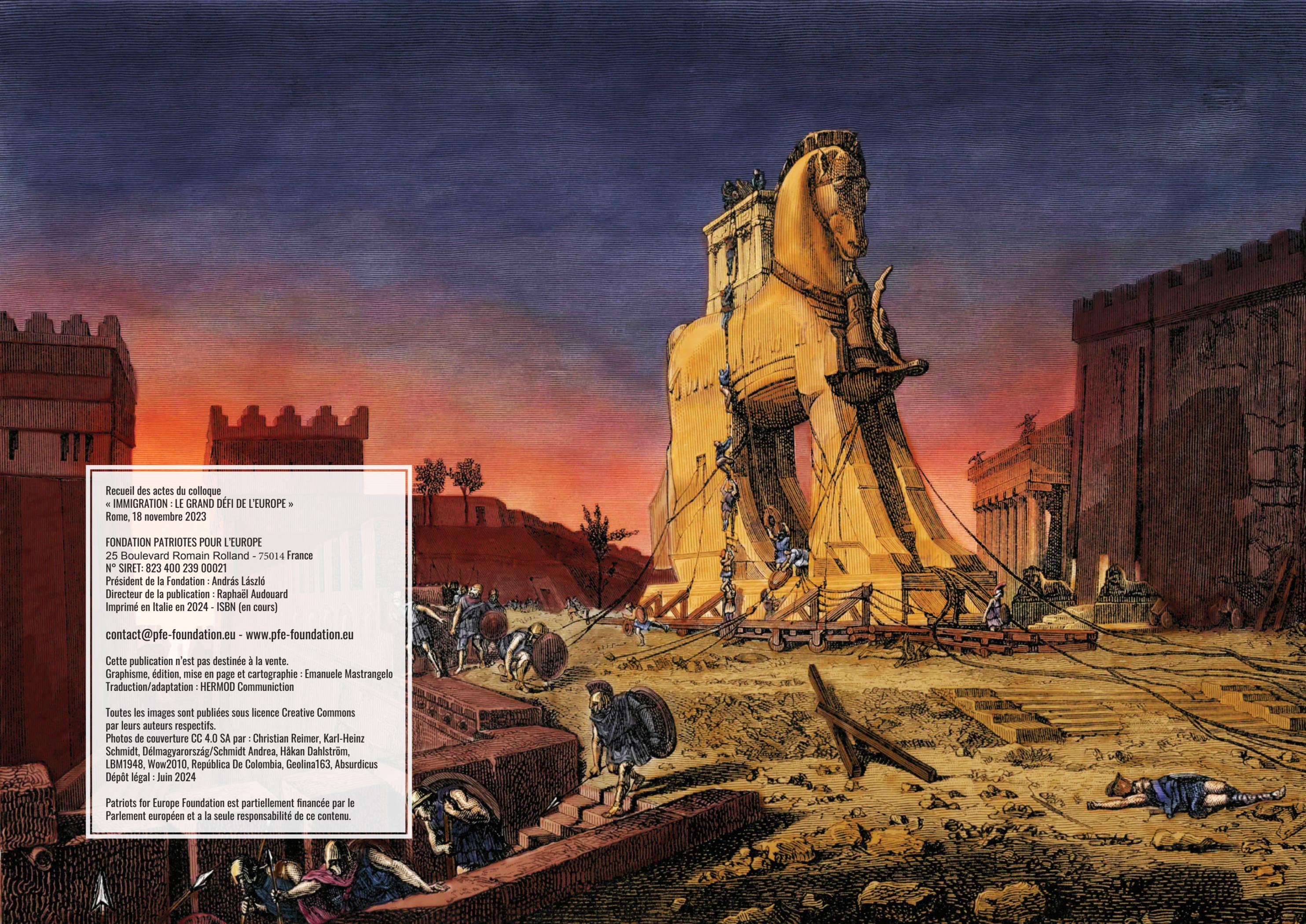


IMMIGRATION

LE GRAND DÉFI DE L'EUROPE



PATRIOTS
FOR EUROPE FOUNDATION



Recueil des actes du colloque
« IMMIGRATION : LE GRAND DÉFI DE L'EUROPE »
Rome, 18 novembre 2023

FONDATION PATRIOTES POUR L'EUROPE
25 Boulevard Romain Rolland - 75014 France
N° SIRET: 823 400 239 00021
Président de la Fondation : András László
Directeur de la publication : Raphaël Audouard
Imprimé en Italie en 2024 - ISBN (en cours)

contact@pfe-foundation.eu - www.pfe-foundation.eu

Cette publication n'est pas destinée à la vente.
Graphisme, édition, mise en page et cartographie : Emanuele Mastrangelo
Traduction/adaptation : HERMOD Communication

Toutes les images sont publiées sous licence Creative Commons
par leurs auteurs respectifs.
Photos de couverture CC 4.0 SA par : Christian Reimer, Karl-Heinz
Schmidt, Délmagyarország/Schmidt Andrea, Håkan Dahlström,
LBM1948, Wow2010, República De Colombia, Geolina163, Absurdicus
Dépôt légal : Juin 2024

Patriots for Europe Foundation est partiellement financée par le
Parlement européen et a la seule responsabilité de ce contenu.

SOMMAIRE

4 Introduction

par Raphaël Audouard
Directeur de la fondation
Patriotes pour Europe, France

6 La situation démographique de l'Europe

par Nicolas Pouvreau-Monti
Co-fondateur de l'Observatoire de
l'immigration et de la démographie,
France

12 Stopper les flux : la diplomatie pour seul moyen

par Guglielmo Picchi
Directeur des relations internationales
du Centre Machiavelli pour les études
politiques et stratégiques, Italie

18 La politique suicidaire des portes ouvertes

par Ruben Pulido
Analyste politique spécialisé dans les
questions d'immigration, Espagne

22 Immigration et terrorisme

par Giovanni Giacalone
Chargé de recherche du Centre
Machiavelli pour les études politiques
et stratégiques, Italie

26 La vérité muselée par l'UE

par Patrik Török
Conseiller politique à la Fondation
pour une Hongrie civique - Bureau de
Bruxelles, Hongrie

30 Clandestins et criminalité, le problème de l'expulsion

par Lorenzo Bernasconi
Chargé de recherche du Centre
Machiavelli pour les études politiques
et stratégiques, Italie

36 Immigration ne rime pas avec Nation

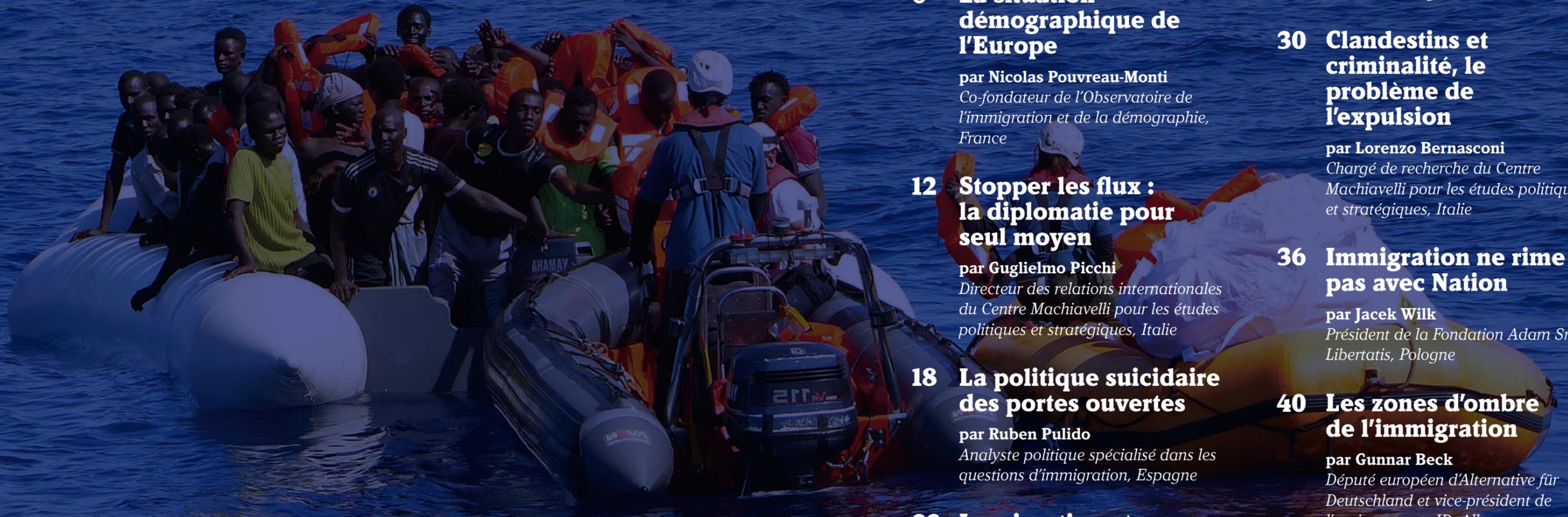
par Jacek Wilk
Président de la Fondation Adam Smith
Libertatis, Pologne

40 Les zones d'ombre de l'immigration

par Gunnar Beck
Député européen d'Alternative für
Deutschland et vice-président de
l'ancien groupe ID, Allemagne

44 Soyez féconds, multipliez-vous

par Daniele Scalea
Président du Centre Machiavelli pour
les études politiques et stratégiques,
Italie



INTRODUCTION

par Raphaël Audouard



▲ Raphaël Audouard est directeur de la fondation Patriots for Europe (France)

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'être venus à cette conférence organisée par notre fondation dont je suis le directeur. Cette fondation européenne regroupe des partis patriotiques de toute l'Europe, dont le Rassemblement National en France et la Lega en Italie. Je tiens également à remercier Daniele Scalea et le Centre Machiavelli pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'organisation de cet événement, et je suis ravi que le Centre Machiavelli ait décidé de nous rejoindre pour porter nos idées communes.

Cette adhésion est un bon pas vers le renforcement de la coopération entre les patriotes de toute l'Europe. À l'heure où les menaces qui pèsent sur notre continent, nos cultures et nos nations s'accroissent, cette coopération est plus que jamais nécessaire. Pendant longtemps, les patriotes se sont simplement battus pour défendre leur identité et leur nation sans tenir compte de ce qui se passait dans les autres pays.

Mais le combat est international. Les mêmes dangers, comme la migration de masse, l'islamisation, la mondialisation, le wokisme, menacent toutes nos nations et nous devons lutter ensemble pour protéger à la fois nos identités et nos cultures nationales ainsi que notre civilisation européenne commune. Ce genre d'événement montre que nous, les patriotes, sommes les véritables défenseurs de l'Europe. Non pas l'Europe multiculturelle des gauchistes, ni l'Europe commerciale des libéraux et de la bureaucratie bruxelloise, mais l'Europe civilisationnelle, celle que des générations d'Européens ont construite, et dont Rome est l'un des centres et des joyaux. Je suis ravi d'avoir pu organiser cette conférence dans une ville aussi représentative de la culture et de la splendeur européennes.

L'immigration de masse est l'une des menaces les plus graves pour nos nations et pour l'Europe, car elle met en péril l'existence même de nos cultures et de notre civilisation. Ses conséquences sont multiples, tant sur le plan culturel que sécuritaire, et nous aurons l'occasion de les aborder lors de cette journée. Ce phénomène est massif, mais aussi sans précédent. Jamais auparavant notre continent n'a connu un tel afflux de migrants. Face à cela, les élites bruxelloises refusent de réagir, alors que cette question devient l'une des principales préoccupations de nos concitoyens. Le Pacte européen sur la migration et l'asile actuellement en discussion ne résoudra aucun problème. Pire encore, sous couvert de lutte contre l'immigration illégale, ce texte risque de pénaliser encore davantage les peuples européens.

Lors de cette conférence, nous allons démontrer qu'une autre politique est possible. Nous allons présenter les réalités de l'immigration et les politiques alternatives que les patriotes proposent afin de mettre fin à cette menace pour l'avenir de la civilisation européenne. J'espère que cet événement vous convaincra, ou finira de vous convaincre, des dangers de l'immigration, mais aussi du fait que ce phénomène n'est pas une fatalité, et qu'il est possible d'y mettre un terme avec une réelle volonté politique.

« Une autre politique est possible : freiner l'immigration est la clé pour protéger la civilisation européenne »



LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE L'EUROPE

LE POINT DE VUE DE LA FRANCE

par Nicolas Pouvreau-Monti

« Le niveau de fécondité des Européens est à son plus bas niveau historique. La sortie de l'hiver démographique passe par une politique d'aide aux familles et non par des « portes ouvertes » à l'immigration »

Nicolas Pouvreau-Monti est co-fondateur de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie, (France) ►



Dans une certaine mesure, les positions que je vais vous présenter émanent d'une perspective française — non seulement parce que je suis Français, mais aussi parce que la situation démographique de la France reflète assez précisément les tendances actuelles dans toute l'Europe occidentale. Avec le Royaume-Uni, la France a été l'un des tout premiers pays européens à connaître une immigration massive non européenne, à partir des années 1960, qui était à l'époque principalement une immigration de travail temporaire. Puis, à la fin des années 1970, des politiques de regroupement familial ont été mises en œuvre, ce qui a radicalement changé l'ampleur et la nature de l'immigration non européenne, principalement en provenance d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et de Turquie, qui s'est installée dans le pays depuis lors. Cette dynamique perdure encore aujourd'hui et est plus importante

que jamais — j'aurai l'occasion de revenir sur cet aspect plus tard.

Pour comprendre l'impact démographique de l'immigration dans son intégralité, il faut l'envisager dans une perspective plus large : celle de l'hiver démographique dans lequel le continent européen est plongé depuis plusieurs décennies. Nous devons ce concept d'hiver démographique au professeur Gérard-François Dumont, économiste, démographe et membre du comité directeur de notre organisme. Ce concept recouvre une réalité très claire : dans de nombreux pays développés, depuis la fin du renouveau démographique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale (communément appelé le baby-boom), les taux de fécondité sont restés constamment inférieurs au niveau de simple remplacement des générations, qui, dans les pays où le niveau de santé est élevé, est de 2,1 enfants par femme.

Il est toutefois important de noter que l'intensité de l'hiver démographique

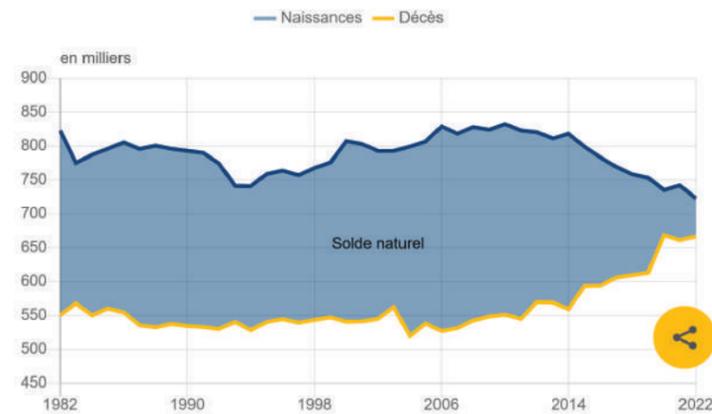
peut varier considérablement d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre. Par exemple, au tournant des années 2020, parmi les pays en hiver démographique, la fécondité variait de 0,9 à 1,8 enfant par femme. Ces variations peuvent s'expliquer par divers facteurs, notamment des différences dans les politiques familiales ainsi que des aspects culturels. Puisque nous avons la chance d'être à Rome aujourd'hui, il convient de souligner que l'Italie représente un exemple frappant de cet hiver démographique. Chaque année, l'Italie compte 250 000 à 300 000 décès de plus que de naissances. Le nombre annuel de naissances en Italie a diminué de 31 % entre 2008 et 2021, et le niveau de fécondité actuel est tombé à seulement 1,24 enfant par femme. La population italienne est aujourd'hui inférieure à 59 millions d'habitants et on prévoit qu'il y aura 8 millions d'Italiens de moins d'ici 2050. La situation des autres grands pays européens n'est pas vraiment meilleure : par exemple, le taux de fécondité de l'Espagne n'est plus que de 1,26, tandis que dans le pays le plus peuplé d'Europe, l'Allemagne, le taux de fécondité n'est que de 1,53.

Comme le souligne le professeur Dumont : « Bien que l'hiver démographique soit répandu en Europe, il n'est pas propre à celle-ci. On l'observe également dans d'autres régions du monde, en Asie de l'Est avec la Corée du Sud et le Japon, en Océanie avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et en Transcaucasie avec l'Arménie et la Géorgie ».

Population and age structure [Insee, 2021]

Continent / subcontinent	Under 15	15 to 64	65 and more
Africa	40,1	56,3	3,6
Latin & Caribbean America	23,6	67,2	9,2
North America	18,0	64,8	17,2
Asia	23,3	67,6	9,1
Europe	16,0	64,5	19,5
Oceania	23,6	63,4	13,0
World	25,3	65,1	9,6

Note préliminaire : L'Europe est le continent qui vieillit le plus vite et se situe géographiquement en face de l'Afrique, le continent à la population la plus jeune (Ce graphique et celui des pages suivantes ont été réalisés par l'Observatoire de l'immigration et de la démographie).



L'effondrement démographique n'épargne pas la France. De 1982 à 2022, le solde naturel entre les naissances et les décès a diminué, atteignant son niveau le plus bas depuis 1946 (l'année suivant la fin de la Seconde Guerre mondiale). Désormais, dans l'Hexagone, le solde entre les naissances et les décès est quasiment nul.

Il existe cependant un facteur clé propre à la situation de l'Europe : ce déclin à long terme de la fécondité européenne se produit en même temps qu'une forte croissance démographique sur le continent voisin, l'Afrique. Le taux de fécondité moyen en Afrique sera de 4,18 enfants par femme en 2023, soit le double du niveau de renouvellement de la population. Chaque année, rien qu'au Nigéria, il est né deux fois plus d'enfants que dans tous les pays de l'Union européenne réunis. Après avoir déjà doublé depuis 1990, la population de l'Afrique devrait augmenter d'un milliard supplémentaire d'ici 2050, passant de 1,4 milliard à 2,4 milliards de personnes, dont la moitié aura moins de 25 ans. Le résultat est une situation inversée des deux côtés de la mer Méditerranée : le plus vieux continent du monde (l'Europe) se retrouve face au plus jeune continent du monde (l'Afrique), dont le niveau de vie est indéniablement plus bas. Aujourd'hui, 40 % de la population africaine a moins de 15 ans, contre seulement 16 % de la population européenne. Dans le même temps, près de 20 % de la population européenne est âgée de 65 ans ou plus, contre seulement 3,6 % de la population africaine. Pendant longtemps, la France a semblé être une relative exception parmi les nations européennes, avec un taux de fécondité souvent proche du seuil de renouvellement de la population. Malheureusement, cette vision ras-

surante n'est plus d'actualité. Le taux de fécondité total dans notre pays est passé de 2,03 enfants par femme en 2010 à 1,8 enfant par femme l'année dernière.

LE TAUX DE NATALITÉ DES FRANÇAIS DE SOUCHE EST EN FORTE BAISSSE, ALORS QUE CELUI DES FRANÇAIS NON DE SOUCHE EST EN FORTE HAUSSE.

Le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances vivantes et les décès sur le territoire national, a atteint l'année dernière son niveau le plus bas depuis 1946, se rapprochant de plus en plus de zéro. Il a été divisé par 5 entre 2006 et 2022.

Demographic trends in 2023

- ➔ 314,000 births in the first semester of 2023
- ➔ 25,000 less than in 2022
- = Almost as many deaths as births
- = A natural balance close to 0 – the lowest since 1946

Il est toutefois important de souligner que cet hiver démographique en France cache des réalités très différentes, voire des tendances contrastées selon les catégories de population. Cela est particulièrement vrai lorsque l'on examine la répartition des naissances selon le lieu de naissance des parents. Si nous prenons l'année 2000 (il y a un peu plus de 20 ans) comme point de référence chronologique :

- Depuis 2000, le nombre annuel de naissances d'enfants dont les deux parents sont nés en France a diminué de 22 %, soit près d'un quart ;
- Alors que sur la même période, les naissances d'enfants dont au moins un parent est né hors de l'UE ont augmenté de 40 %, et celles dont les deux parents sont nés hors de l'UE ont augmenté de 72 %.

Cela signifie que nous observons des dynamiques de fécondité contradictoires : le taux de natalité des « autochtones » se contracte fortement, tandis que le taux de natalité des immigrés non européens augmente très significativement. Cela se reflète dans la répartition des naissances en 2022 : près d'un tiers des enfants nés en France l'an dernier avaient au moins un parent né en dehors de l'Union européenne.

Pour expliquer ces faits, il est important de comprendre l'action combinée de deux facteurs explicatifs que l'on peut observer en France mais aussi dans l'ensemble de l'Europe : l'accélération des flux migratoires d'une part, et les taux de natalité différents des immigrés d'autre part.

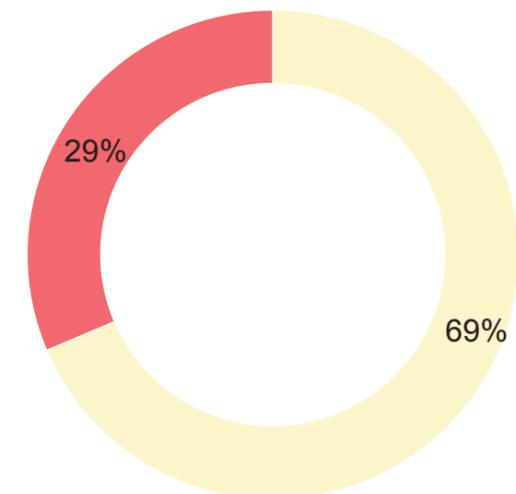
Commençons par l'accélération des flux migratoires, qui se manifeste à travers plusieurs indicateurs. Dans cette présentation, j'utilise l'exemple de l'augmentation du nombre de titres de séjour initiaux délivrés chaque année en France métropolitaine. Si nous revenons à notre jalon du millénaire : entre 1999 et 2022, le nombre annuel de titres de séjour initiaux délivrés par notre pays a augmenté de 153 %. Par définition, ces titres de séjour sont destinés aux personnes originaires de pays situés hors de l'Espace économique européen. Certes, tous les immigrés disposant de ces titres ne s'installeront pas définitivement en

France. Cependant, l'INSEE nous apprend qu'en moyenne, au cours des quinze dernières années, pour 1 immigré quittant la France, plus de 4 immigrés s'y sont installés. En moyenne également, le nombre annuel de titres de séjour initiaux délivrés sous Emmanuel Macron a été 23 % supérieur à celui de François

Hollande et 41 % supérieur à celui de Nicolas Sarkozy, qui furent ses deux prédécesseurs.

Les principales nationalités recevant des titres de séjour initiaux sont restées inchangées ces dernières années : Maroc, Algérie et Tunisie. Viennent ensuite un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne.

Births in France (2022)



■ At least one parent born outside the EU

Annual births by migratory origin of parents – trends since 2000 :

- Both parents born in France: -22%
- At least 1 parent born outside the EU: +40%
- 2 parents born outside the EU: +72%



89% of children whose two parents were born abroad have two parents born outside the European Union.

La baisse des naissances en France n'est pas la même selon les composantes nationales. Depuis 2000, le nombre de naissances dont les deux parents sont français a diminué de 22 %. Dans le même temps, les naissances avec un parent non-européen ont augmenté de 40 % et même de 72 % avec les deux parents non-européens. En 2022, près d'un tiers des enfants nés en France auront un parent né en dehors de l'Union européenne.



« En France, le taux de fécondité est passé de 2,03 enfants par femme en 2010 à 1,8 en 2022. »

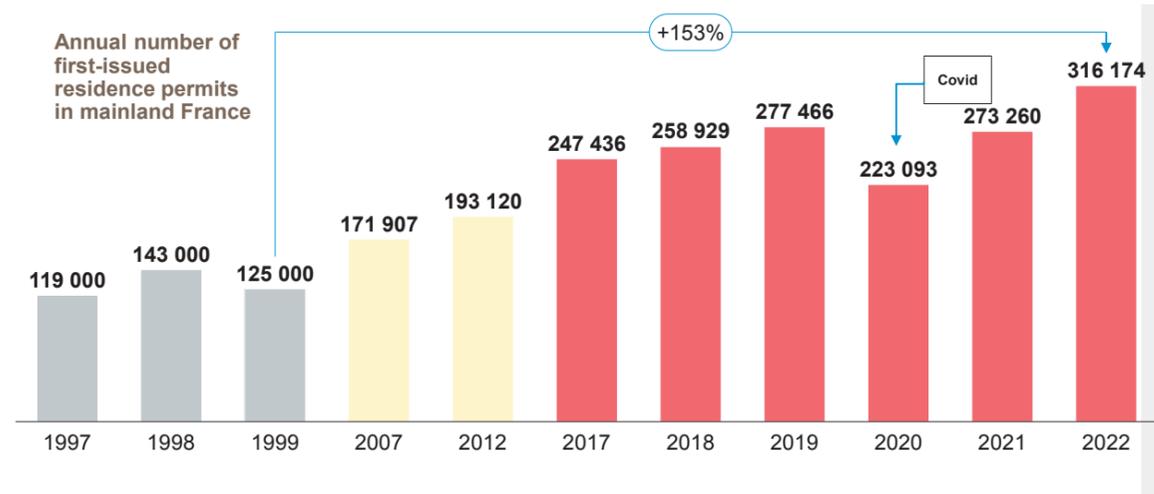
Il existe d'autres instruments qui permettent d'appréhender l'amplification des flux migratoires en France. L'un d'entre eux est bien sûr la dynamique de l'asile : entre 2009 et 2022, le nombre annuel de demandes d'asile initiales déposées en France a augmenté de 227 %. Nous en avons reçu 42 000 en 2009 et 137 000 en 2022. Les trois principales nationalités représentées dans les demandes d'asile initiales enregistrées en 2022 étaient celles de l'Afghanistan, du Bangladesh et de la Turquie. On pourrait aussi parler de l'immigration illégale, par nature difficile à aborder, mais dont la tendance à la hausse peut être estimée par un indicateur comme l'aide médicale d'État, (spécialement réservée aux immigrants clandestins) : au cours des 18 dernières années, entre 2004 et 2022, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 165 %, ce qui atteste de la tendance plus globale de l'immigration illégale. En 2018, un rapport parlementaire estimait que le nombre de clandestins résidant dans le seul arrondissement de Seine-Saint-Denis (situé au nord-est du Grand Paris) était compris entre 150 000 et 400 000 — ce qui équivaut à un quart de la population « officielle » du territoire. Cette accélération des flux migratoires est donc clairement établie.

Le deuxième facteur explicatif est le taux de natalité différent des populations immigrées. Le graphique que vous voyez ici s'appuie sur les travaux du démographe François Héran, professeur au Collège de France, et notamment sur une étude publiée en 2019 basée sur les données de natalité de 2014.

LES FEMMES IMMIGRÉES REPORTENT LEUR GROSSESSE JUSQU'À LEUR INSTALLATION EN FRANCE, ÉGALEMENT ENCOURAGÉES PAR LES MESURES GOUVERNEMENTALES D'INCITATION À LA FÉCONDITÉ.

Les femmes algériennes immigrées en France ont en moyenne 3,69 enfants par femme. Ce chiffre est non seulement le double de celui des femmes non immigrées, mais aussi significativement plus élevé que celui des femmes algériennes en Algérie, où le taux de fécondité n'est que de 2,9 enfants par femme. Le même différentiel s'applique aux femmes immigrées tunisiennes, marocaines et turques, dont le taux de fécondité se situe entre 3,12 et 3,5 enfants par femme, alors que le taux de fécondité dans leur pays d'origine se situe entre 2,1 et 2,4 enfants par femme.

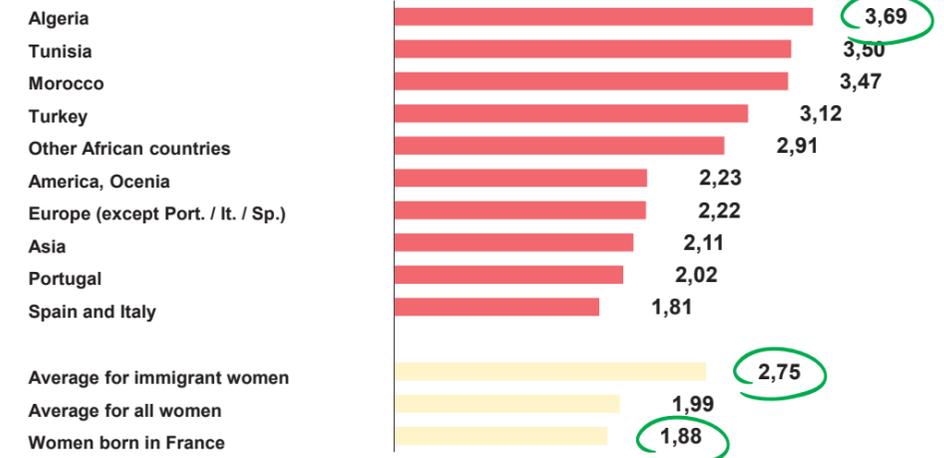
Les études démographiques indiquent que les taux de fécondité des immigrées ont tendance à baisser au cours de la génération suivante et à converger progressivement vers la moyenne des personnes nées dans le pays. Toutefois, cette convergence est lente et ses effets sont grandement atténués par la poursuite et l'accélération de nouveaux flux. Pour appuyer ce constat, je voudrais partager avec vous ce graphique issu d'une étude d'une agence publique, publiée en début d'année, qui montre la répartition des naissances chez les femmes immigrées selon le temps écoulé depuis leur première arrivée en France : la partie en rouge représente les naissances ayant eu lieu avant l'installation, la partie en bleu représente les naissances après l'installation. Le constat est sans appel : le pic des naissances chez les femmes immigrées intervient dans la première année qui suit leur arrivée en France. Il reste à un niveau particulièrement élevé pendant les cinq années suivantes, puis diminue progressivement. On peut supposer que certaines femmes retardent leur grossesse jusqu'à ce que leur projet d'immigration soit finalisé, et que les services d'accompagnement proposés une fois en France les encouragent alors à poursuivre dans cette voie de fécondité.



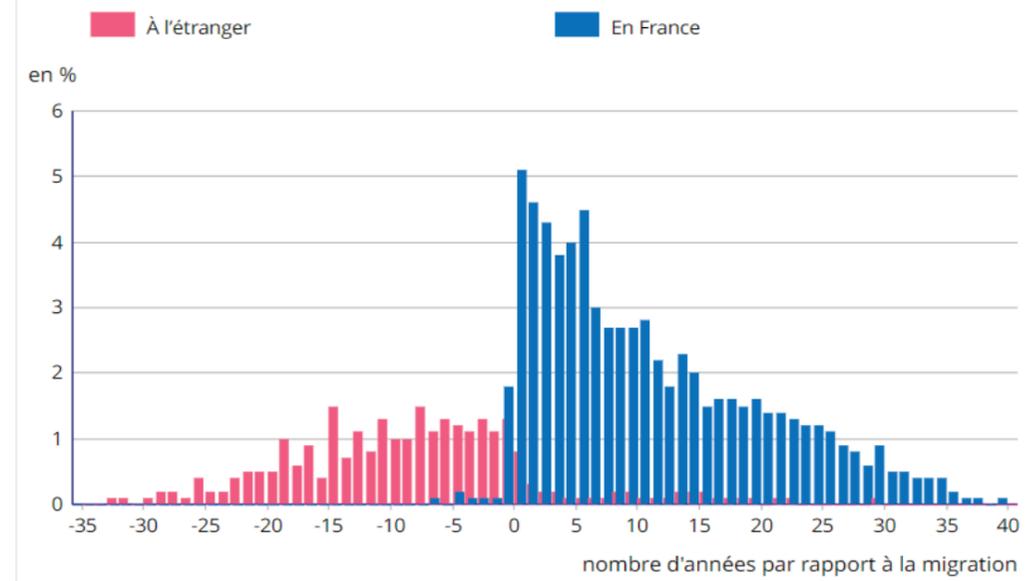
En 23 ans, le nombre de titres de séjour accordés par le gouvernement français aux immigrés a presque triplé. Ce chiffre s'ajoute à celui des demandes d'asile politique, qui ont augmenté de 227 % entre 2009 et 2022, passant de 42 000 à 137 000. À cela s'ajoute l'immigration clandestine, difficile à quantifier, mais dont l'ampleur peut être estimée à partir des données de l'aide médicale d'État.

Ci-contre : les données de l'étude de François Héran, professeur au Collège de France, montrent que la fécondité des femmes maghrébines qui viennent d'immigrer en France est significativement plus élevée que celles qui sont restées dans leur pays d'origine. En revanche, dans les générations suivantes, le taux de fécondité se situe au même niveau que celui des Françaises nées en France. Ci-dessous, la répartition des naissances en fonction de l'intervalle de temps qui les sépare de la première arrivée en France de la mère immigrée. Dans les cinq premières années suivant l'arrivée en France, le taux de natalité est très élevé.

Children per woman [country of birth, 2014]



Immigrant women: distribution of births by place [Insee, 2019-2020].



En conclusion, je pense que vous avez maintenant une idée assez claire des grandes tendances migratoires et démographiques actuelles en France et en Europe. Si ces tendances évoluent « naturellement », sans être contraintes, elles sont vouées à perdurer et à s'amplifier dans les années et décennies à venir. En revanche, si des choix politiques sont faits pour réorienter certaines de ces tendances, le scénario sera évidemment beaucoup plus ouvert. À cet égard, la politique fa-

miliaire est un domaine qui mérite d'être étudié. Par exemple, selon différentes enquêtes, les Français souhaiteraient entre 2,3 et 2,7 enfants par femme, soit près de 50 % de plus que le taux de fécondité réel en France. Si nous tournons notre attention vers la Hongrie : le gouvernement hongrois a mis en place un large éventail de politiques visant à soutenir les familles et le désir de sa population d'avoir des enfants comme alternative à l'immigration. Cela a eu des résultats très

intéressants : le taux de fécondité en Hongrie a augmenté de près de 30 % depuis 2010. Il nous semble donc important de ne pas considérer les flux migratoires comme la seule voie possible pour répondre à nos défis démographiques d'ici 2050. Une stratégie paneuropéenne d'investissement dans la politique familiale (menée par les États-nations) pourrait être une option intéressante, notamment pour maintenir et reconstruire la cohésion de nos pays. ■



◀ Guglielmo Picchi est directeur des relations internationales du Centre Machiavelli pour les études politiques et stratégiques (Italie)

STOPPER LES FLUX LA DIPLOMATIE POUR SEUL MOYEN

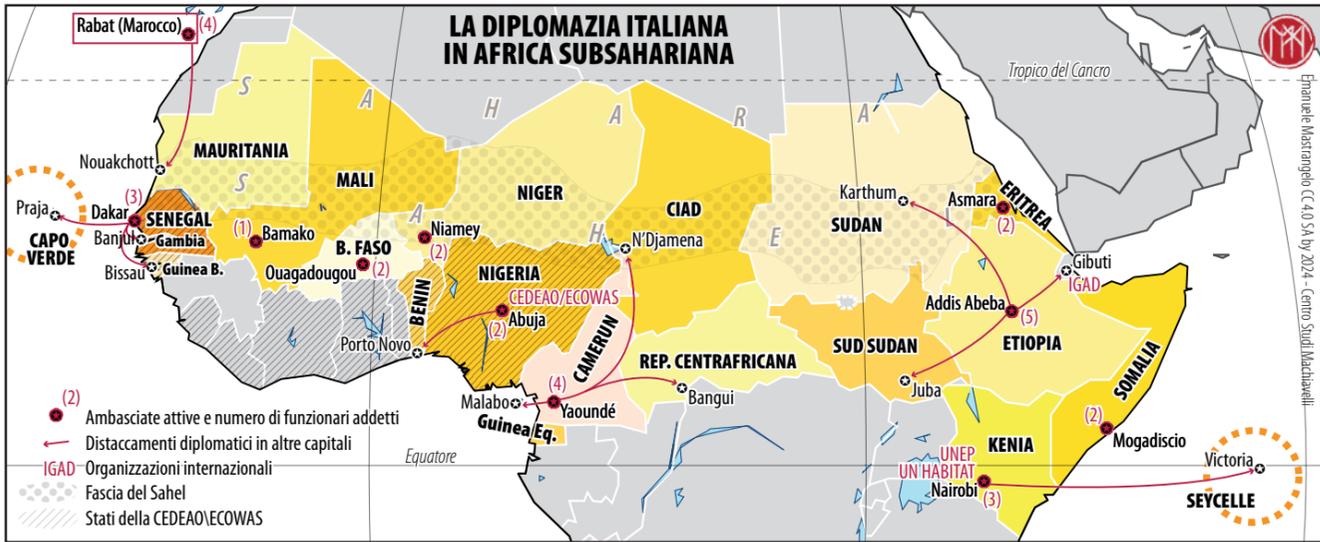
par Guglielmo Picchi

L'Union européenne semble instable sur le terrain diplomatique dans la région du Sahel. Les États européens doivent faire davantage, et l'Italie la première, pour contrôler avec leurs ambassades ce qui est la véritable frontière extérieure du continent.

Le dernier Italien naîtra probablement en 2225 et la population ethnique italienne sera éteinte d'ici 2307. C'est l'apocalypse qui nous attend. Comme tout le monde le sait désormais, l'immigration n'est pas la seule solution au problème démographique en Europe. Dans de nombreux États, les politiques familiales, lorsqu'elles sont mises en œuvre avec sérieux, ont produit des résultats significatifs. Il s'agit cependant de processus extrêmement longs. En revanche, la fécondité des familles immigrées, des femmes immigrées, est largement supérieure à celle des femmes européennes, donc pour l'instant on ne peut qu'atténuer l'effet, le ralentir.

Face à ce paysage démographique, il devient évident que la lutte contre l'immigration illégale est une priorité si nous ne voulons pas que se réalise le scénario apocalyptique de l'extinction des peuples européens. Une éventualité qui concerne non seulement l'Italie, mais plus ou moins aussi tous les autres pays européens, à des moments différents.





LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION NE SONT PAS INÉLUCTABLES, COMME LE VEUT LE DISCOURS DOMINANT. AU CONTRAIRE, COMME TOUS LES PHÉNOMÈNES GÉOPOLITIQUES, ILS PEUVENT ÊTRE MAÎTRISÉS, ET IL EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT DE LE FAIRE.

Le problème a une dimension européenne. Non seulement parce qu'il s'agit de l'ensemble du continent, mais parce que l'Union a sa propre responsabilité. J'ai un profond respect pour les institutions européennes, mais sur le phénomène migratoire, l'UE a subi l'un de ses plus gros échecs. Donc, je ne crois pas aux « solutions européennes » en matière de politiques migratoires. Je n'y crois pas parce qu'il n'y a pas de volonté des États membres de les poursuivre de manière coordonnée et parce qu'il existe des sensibilités différentes entre les différents pays et entre les différents gouvernements qui se relaient dans nos capitales. Il est donc difficile d'identifier une solution pratique collective et coordonnée de la part de l'Union européenne. Comme je l'ai appris au cours de mon travail au fil de toutes ces années, si et quand l'Union européenne mettra en place des politiques migratoires qui luttent sérieusement contre l'immigration illégale, des politiques économiques qui facilitent la vie des familles, je serais la personne la plus heureuse au monde. En attendant, je pense que chaque État membre doit commencer à faire sa part. Voyons donc ce que l'Italie peut faire.

Il y a quelques années, un ministre de l'Intérieur a tenté d'empêcher les débarquements et y est parvenu. Un succès qui nous dit deux choses : d'abord, que si

La région du Sahel compte peu de missions diplomatiques italiennes, avec des moyens et un personnel insuffisants pour lutter efficacement contre les migrations africaines à destination de l'Europe.

nous voulons stopper les flux illégaux, nous sommes parfaitement capables d'y parvenir. Par conséquent, ces changements de population ne sont en aucun cas quelque chose d'inéluctable, car le discours dominant nous colporte plutôt qu'il s'agit d'un phénomène historique auquel on ne peut rien faire. Au contraire, comme tous les phénomènes géopolitiques, il peut être géré. Et il est extrêmement important de le faire. Mais c'est aussi extrêmement complexe. Il s'agit d'un phénomène qui peut être maîtrisé grâce à des investissements et à une planification sur le long terme. Il ne s'agit donc pas d'un problème à court terme, mais d'un problème à moyen et long terme. Cependant, c'est possible.

Néanmoins, tant que l'on se concentre uniquement sur la partie urgence, donc l'arrêt des arrivées, on peut certainement faire du très bon travail mais on ne s'attaque pas à la racine du problème. La grande majorité, plus de 80 %, de ceux qui migrent vers l'Union européenne sont des migrants économiques. Il ne s'agit pas d'immigrés ayant droit à une quelconque protection, y compris celles, fantaisistes, que prévoit le système juridique italien, avec des situations paradoxales où le « droit » à la protection humanitaire et à l'asile politique est accordé simplement parce que le voyage pour entrer illégalement dans le pays a été une source de stress pour l'immigré.

Un préjudice que peut causer l'interprétation tortueuse et fantaisiste que certains systèmes judiciaires peuvent appliquer à ces immigrants clandestins qui ont déjà posé le pied sur le territoire national. Il est donc tout à fait justifié de stopper les arrivées. Il s'agit alors de les endiguer grâce à des solutions collaboratives internationales. L'accord récent conclu par le gouvernement italien avec l'Albanie, qui prévoit de traiter jusqu'à un maximum de 36 000 migrants par an, soit 3 000 par mois, hors du territoire italien et vers le territoire albanais, constitue une solution extrêmement intéressante. Et ce n'est pas une coïncidence si d'autres ont tenté une approche similaire. Récemment, le Premier ministre britannique avait conclu un accord pour envoyer des immigrants clandestins au Rwanda, une destination un peu plus compliquée que l'Albanie en raison de la distance. Mais ce type d'arrangement a été rejeté par les institutions britanniques, et le gouvernement de Londres va maintenant procéder à l'élaboration d'une nouvelle législation susceptible de

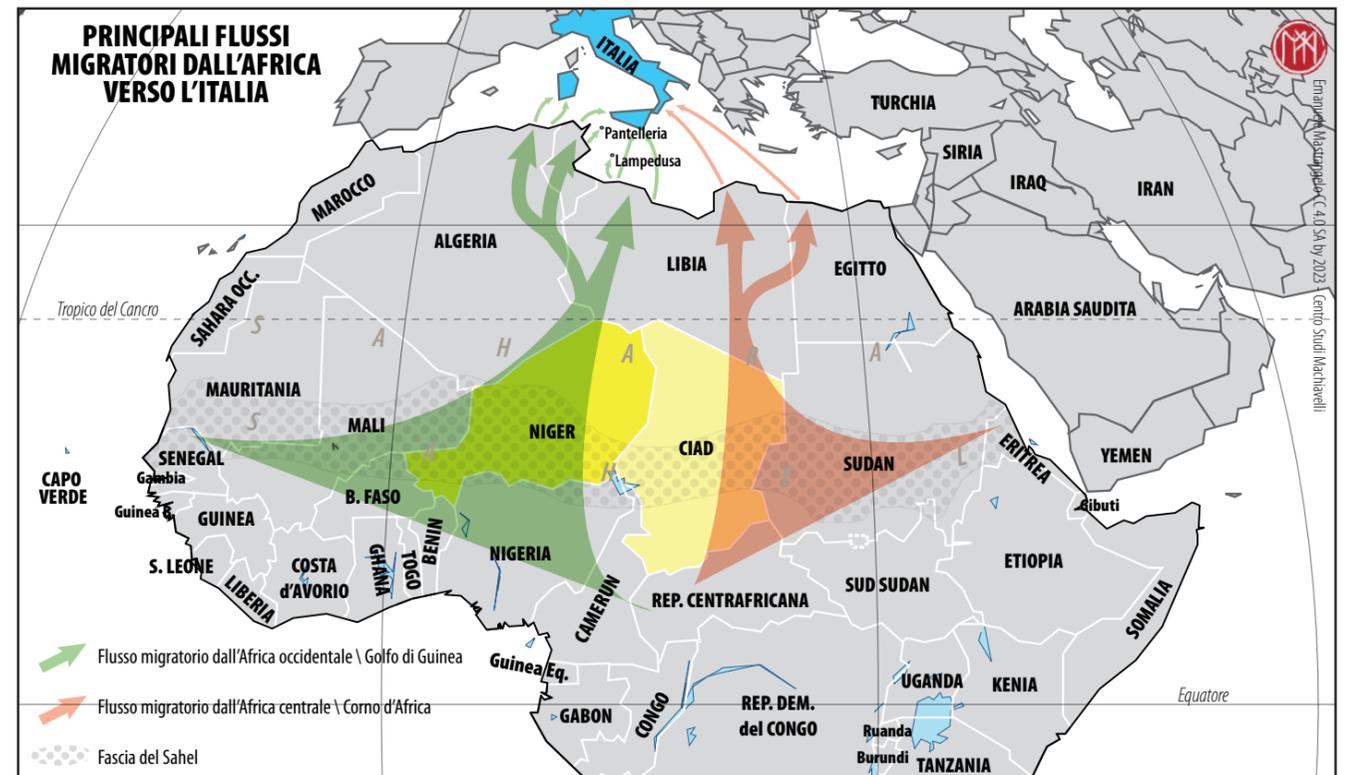
satisfaire à l'examen de la Cour suprême britannique. Il est donc objectif qu'un accord visant à endiguer l'afflux d'immigrants clandestins à la frontière puisse être une solution utile et viable.

Mais si nous, Italiens, voulons réellement mettre un terme à l'immigration illégale, nous devons nous attaquer aux sources des flux migratoires qui atteignent la péninsule. Il y en a essentiellement deux principaux : ceux qui viennent d'Afrique de l'Ouest subsaharienne, qui passent presque tous par le Niger puis l'Algérie, la Tunisie et la Libye, et ceux qui viennent d'Afrique de l'Est, qui passent essentiellement par le Tchad et enfin, encore une fois, entrent en Libye ou en Égypte. Il s'agit des deux plus grandes lignes migratoires qui affectent l'Italie.

La partie concernée est donc le Sahel, une région où l'Italie n'a pratiquement jamais été présente et où elle n'avait même pas de représentation diplomatique. Maintenant, comprenez bien que si nous voulons traiter le phénomène migratoire de manière structurée, la première chose est

de nous demander : de quelles ressources disposons-nous déjà sur place ? Pour l'instant, tout ce que nous avons dans certains de ces pays, c'est ENI, et rien d'autre. Il y a quelque temps, avec le Centre Machiavelli, j'ai publié une étude pour analyser la présence diplomatique italienne en ces lieux, constatant comment elle a augmenté au fil des ans. L'Italie a enfin ouvert des postes diplomatiques. Pourquoi avons-nous besoin d'ambassades ? Parce que les ambassades sont le premier point de dialogue politique avec les pays où elles sont ouvertes. Avoir une ambassade facilite grandement le processus de conclusion de toutes sortes d'accords : accords de sécurité, accords de coopération, formation de la police pour tenter d'arrêter le transit des migrants, et aussi pour créer les conditions d'économies alternatives pour les populations locales afin qu'elles aient la motivation de vivre de leurs propres moyens et de ne pas migrer ou aider les trafiquants d'êtres humains, par exemple en offrant un abri à ceux qui passent.

Les flux migratoires de l'Afrique subsaharienne vers l'Italie empruntent des routes caravanières ancestrales, traversant principalement les États du Sahel comme le Niger et le Tchad, pour atteindre la côte nord-africaine et, de là, notre continent par la mer.



L'ouverture des ambassades devrait signifier la présence d'un ambassadeur. Mais quand on vérifie, on constate que les postes subsahariens sont tous restés vides : personne ne voulait y aller. Un signal d'alarme : notre pays doit analyser ce qui a été fait et quelle est l'infrastructure que nous pouvons mettre en place pour nous préparer à lutter contre l'immigration illégale. Sinon, la bataille est perdue d'avance. C'est donc là l'investissement en amont nécessaire que l'Italie doit faire à tous les égards. La *Farnesina* le sait, la présidente Meloni en est conscient.

La présence diplomatique est donc essentielle, en particulier dans les pays de la ceinture de transit. Aussi bien comme présence italienne que comme présence de la coopération internationale, dans le but de créer des tissus économiques alternatifs à la traite des êtres humains. De plus, nos services de renseignement savent très bien quels sont les lieux de départ, les centres de rassemblement, de transit et enfin les itinéraires de déplacement des immigrants illégaux. Lorsqu'une personne se présente sans papiers, nous disposons d'un système très perfectionné qui nous permet même d'identifier son dialecte et sa ville d'origine. Nous sommes ainsi en mesure de bien cartographier la provenance de ces migrants. Ainsi, nous pouvons aller dans les pays d'où ils partent et là, nous pouvons conclure de véritables accords, en donnant plus de pouvoir et en formant leur personnel diplomatique, en formant leur police et, surtout, en réalisant des investissements en amont sur le long terme. C'est la seule solution si l'on veut stopper les flux.

Il est possible d'y parvenir. Oui, les investissements sont nécessaires, mais ils sont globalement limités, car toute allo-

LE SEUL MOYEN D'ARRÊTER CES FLUX EST D'INVESTIR À LONG TERME DANS LES PAYS AFRICAINS.



Photo :
Ministerie van
Buitenlandse
(Zaken CC BY
SA 2.0 DEED)

cation économique destinée à la présence et la coopération diplomatiques ne fait que réorienter des dépenses déjà existantes. Mais en termes de coopération internationale, il faut considérer que même si c'est formidable d'aller au Mato Grosso, nous avons probablement besoin d'aller davantage investir des ressources dans tout le Sahel et en Afrique subsaharienne. Il faut mettre les bonnes personnes aux bons endroits pour assurer le suivi de certains types de dossiers, surtout quand on sait que dans un pays comme le nôtre, c'est souvent l'État profond, la bureaucratie qui détient la politique. Et donc, la bonne personne au bon endroit peut prendre toutes les décisions. Un gouvernement peut faire les lois qu'il veut, mais la question de savoir si elles sont appliquées et comment, ainsi que leur interprétation, qui dépendent du fonctionnaire

ou du magistrat sous l'autorité duquel elles sont votées. Il s'agit donc d'un investissement à long terme que l'Italie doit faire sur sa bureaucratie : la former correctement et identifier quelles sont les bonnes ressources, les bonnes personnes à placer à la tête de ce type de projets.

Je suis convaincu que le gouvernement italien prend les bonnes mesures dans ce domaine. Mais nous sommes seuls. Comme indiqué précédemment, il n'existe pas de démarches communes au sein de l'Union européenne. Et les événements récents que nous avons vus nous montrent que nous ne devons pas tomber dans le piège du chantage : que ce soit le président tunisien en fonction, le président Erdogan en fonction ou le nouveau coup d'État au Niger, qui sous couvert d'arrêter l'immigration vous fait du chantage.

Et ensuite, ils utilisent l'arme de l'immigration simplement comme un distributeur automatique de billets pour pouvoir encaisser et obtenir leur part du butin. Il a été dit à juste titre que si le gouvernement tunisien ne l'avait pas voulu, les 5 000 personnes qui ont débarqué en une seule journée à Lampedusa avec une flottille entière ne seraient jamais arrivées. Et c'est un peu ce qui s'est passé aussi à la frontière avec la Lituanie et la Pologne, lorsque la Biélorussie a fait venir des migrants d'Afrique ou du Bangladesh et les a escortés jusqu'à la frontière avec ses propres soldats. Il s'agit d'instruments de pression migratoire, ils sont donc en réalité utilisés comme une forme de lutte.

Ce n'est pas un hasard si, de tous les coups d'État qui ont eu lieu au Sahel ces dernières années, le plus important pour nous a été sans aucun doute celui du Niger. Et si nous n'avons pas une forte présence politique sur le terrain, et donc le réseau diplomatique avec lequel mettre en place tous ces types d'accords qui sont fondamenta-

lement une coopération économique et une coopération sécuritaire, donc des accords d'aide, de formation de la police et des forces armées en matière de surveillance des frontières, nous n'allons pas pouvoir arrêter l'immigration qui passe par ce pays. Une stratégie qui concerne l'Italie mais aussi l'Europe : si au sein de l'UE nous pouvons convaincre nos partenaires que c'est là l'une des lignes de la frontière extérieure de l'Union, tant mieux. Permettez-moi cependant une note pessimiste : dans les discours, tout le monde est d'accord, mais d'après ce que je vois, je pense qu'une stratégie commune est difficile à mettre en œuvre pour l'instant.

Je voudrais conclure par une remarque sur l'Union européenne. L'UE dispose de l'un des plus grands réseaux diplomatiques au monde, doté d'un personnel et d'un financement colossaux, dont 15 % sont financés par l'argent des contribuables italiens. Mais l'effet que nous en retirons est absolument négligeable. Nous disposons donc d'un réseau diplomatique fan-

tastique, mais sans aucune capacité à influencer sur les décisions des États dans les zones de transit migratoire. D'ailleurs, peu de gens le savent, mais l'envoyé spécial de l'UE au Sahel est en réalité un Italien. Nous avons un envoyé

L'UE DISPOSE D'UN RÉSEAU DIPLOMATIQUE FINANCÉ À 15 % PAR L'ITALIE. NOUS AVONS UN REPRÉSENTANT DE L'UE AU SAHEL DEPUIS PRESQUE TROIS ANS, ET IL N'Y A EU QUE DES COUPS D'ÉTAT, AUCUN BÉNÉFICE POUR L'ITALIE ET UNE AUGMENTATION CONSTANTE DE L'IMMIGRATION.

de l'UE depuis presque trois ans, et au Sahel, il n'y a eu que des coups d'État, aucun bénéfice pour l'Italie et une augmentation continue de la migration. À quelles conclusions cette information nous amène-t-elle ? À la prise de conscience que nous devons nous engager en tant qu'États individuels, que chacun doit faire sa part, de préférence en coopérant. Alors, si un jour l'Union européenne progresse, nous serons tous plus heureux. Mais en attendant, progressons nous-mêmes. ■

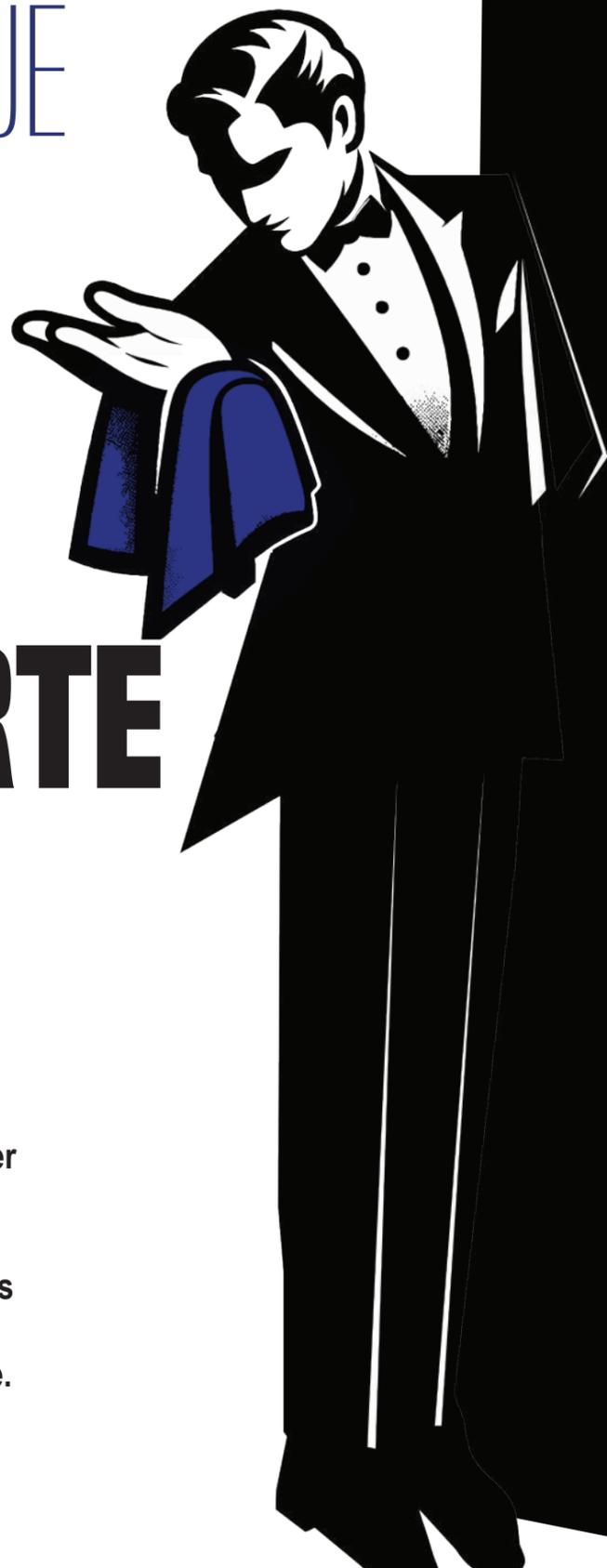
Sur ces deux pages, deux exemples d'initiatives internationales au Niger visant à réguler les migrations et à convaincre les populations locales de rester dans leur pays pour contribuer à sa croissance économique et sociale.



LA POLITIQUE SUICIDAIRE de la **PORTE OUVERTE**

par Ruben Pulido

Insuffisance de main d'œuvre et de moyens, répartition des immigrés clandestins, tribut payé aux pays qui font chanter l'Europe en menaçant de nous envoyer des immigrés. Les frontières de l'UE semblent être devenues une passoire.



◀ Ruben Pulido est analyste politique spécialisé dans les questions d'immigration (Espagne)

Plus de 300 000 immigrants clandestins. C'est l'ampleur du problème, mais nous ne parlons pas d'un montant accumulé au fil des années, non. Nous parlons du volume d'immigration illégale enregistré depuis le début de cette année 2023, en Europe. Plus de 200 000, concentrés uniquement sur les routes migratoires méditerranéennes (qui fixent leur destination en Italie, en Grèce ou à Malte) et les routes atlantiques à destination des îles Canaries. Ces seules îles espagnoles, aux dimensions géographiques que vous connaissez déjà, ont accueilli plus de 32 000 immigrants clandestins depuis le début de l'année. Il y a aussi la route des Balkans, car toutes les entrées illégales en Europe ne se font pas par la mer : environ un tiers du total se fait par des voies d'immigration illégale qui partent surtout de Turquie. Et il est important de le souligner car c'est quelque chose que nous approfondirons plus tard.

Plus de 90 000 immigrants clandestins ont utilisé ces voies pour entrer illégalement sur le territoire européen entre janvier et octobre 2023. C'est alarmant. Mais ce qui est encore plus alarmant c'est que depuis 2015, il y a eu plus de 3 400 000 migrants à avoir violé la souveraineté de nos États. En moins de 10 ans, l'équivalent de la population totale de l'Uruguay, de Porto Rico, de la Bosnie-Herzégovine ou de l'Érythrée est entré illégalement (soulignons-le). Près de trois fois la population de l'Estonie ou plus de cinq fois celle du Luxembourg.

Qui peut supporter quelque chose comme ça ? D'autant plus que le profil culturel de la majorité de cette immigration illégale n'a absolument rien à voir avec les valeurs occidentales. Un gouffre nous sépare. Et c'est la première chose que nous devons prendre en compte. D'autre part, il est à noter que nous disposons de ces données grâce aux statistiques. Et il peut vous sembler ridicule que je fasse allusion aux statistiques comme s'il s'agissait d'un organisme public. Mais je dis cela parce que le total de l'immigration illégale que je décris correspond à l'immigration illégale interceptée. Il s'agit d'immigration clandestine datée, comptabilisée par FRONTEX ou les différentes autorités policières des États européens.

Combien entrent réellement ? Peut-être ne le saurons-nous pas exactement, mais les différents analystes politiques qui étudient ce problème peuvent en avoir une idée. Je vais alors vous parler de l'Espagne. Et parler de l'Espagne ou de l'Italie, c'est parler de la France, c'est parler de l'Allemagne, de la Belgique ou de tout autre État européen. Parce que l'Espagne ou l'Italie sont le point de départ. La porte d'entrée de l'immigration illégale vers l'Europe. Quelqu'un peut-il imaginer que les plus de 45 000 immigrants clandestins qui sont entrés en Espagne cette année vont rester sur le territoire espagnol ? Tout comme les plus de 140 000 qui sont entrés en Italie au cours des 10 derniers mois ? La moitié d'entre eux finira probablement dans vos rues, dans les rues des pays d'un grand nombre d'entre vous.

« Quotas de répartition d'immigrants illégaux entre les pays européens... Brillante décision ! Quelqu'un entre illégalement sur le territoire européen et nous lui donnons la possibilité de camper dans notre cuisine... »

Par exemple, dans la province d'Almería, une petite région du sud de l'Espagne, en Andalousie. On a comptabilisé en moyenne entre 400 et 500 navires par an au cours des trois dernières années. Entre 400 et 500 bateaux arrivent dans une zone géographique comptant à peine 250 kilomètres de côtes. Croyez-vous qu'avec une telle pression logistique, qu'avec un nombre aussi élevé de navires, il soit possible d'intercepter tous ceux qui arrivent ? Je vous le dis tout de suite, c'est non. Il n'y a pas assez d'agents. Et c'est un problème qui affecte toutes les voies d'immigration illégale actives en Europe.

Je vous ai dit que plus de 90 000 immigrants clandestins sont entrés par la route des Balkans cette année, presque 100 000 (97 300 selon les données de FRONTEX). Pensez-vous qu'il s'agit là du véritable nombre total ? C'est sans aucun doute un chiffre qui nous donne une image de l'ampleur du problème auquel nous sommes confrontés, mais les agents de FRONTEX ne peuvent malheureusement pas intercepter et compter tous les migrants qui entrent illégalement en Europe. C'est impossible, une immense majorité sera interceptée, classée et datée, mais il y en aura beaucoup qui échapperont à notre contrôle. Parce que, comme c'est le cas en Espagne, il n'y a pas assez d'agents. Mais ce qu'il faut résoudre de toute urgence, ce n'est pas le manque de ressources

SELON FRONTEX, ENVIRON 97 000 MIGRANTS ILLÉGAUX SONT ENTRÉS PAR LA ROUTE DES BALKANS L'ANNÉE DERNIÈRE. MAIS IL S'AGIT D'UN CHIFFRE APPROXIMATIF, CAR IL EST IMPOSSIBLE DE DIRE COMBIEN D'ENTRE EUX SONT PASSÉS SANS ÊTRE COMPTÉS PAR LES AUTORITÉS FRONTALIÈRES.

humaines pour contrôler ce problème, il y en a suffisamment.

Ce qu'il nous faut résoudre de toute urgence, c'est notre niveau de détermination politique face à l'immigration illégale. Parce que le plus grand effet dissuasif, la plus grande frontière, nous l'obtiendrons toujours grâce à notre position sur ce problème. Par notre positionnement politique et la détermination de nos actions. Appliquer nos réglementations en matière d'immigration n'est pas un acte de racisme ou de xénophobie, c'est agir de manière cohérente face à cette menace. Parce que nous sommes face à une menace. Je vous parlais tout à l'heure de l'impossibilité de contrôler le nombre d'immigrants clandestins entrant en Europe. Et il est important de garder cela à l'esprit. Il est extrêmement important d'expliquer ce problème. Parce que le mal profite des faiblesses, il utilise ces portes dérobées, et ce n'est pas une théorie du complot. C'est la réalité.

Pour que chacun puisse comprendre, il est nécessaire de prendre encore une fois comme exemple ce qui se passe en Espagne, et notamment l'entrée des djihadistes par l'immigration illégale. Les réseaux d'immigration clandestine sont utilisés par le djihad, y compris en Europe. Abdesalem Lassoued, qui a commis un attentat à Bruxelles, est arrivé à Lampedusa en 2011.



Et comment l'Europe compte-t-elle lutter contre ce problème ? Eh bien, nous le voyons depuis des années, ils ont d'abord commencé avec les quotas de répartition. Brillante décision ! Quelqu'un entre illégalement sur le territoire européen et nous lui donnons la possibilité de camper dans notre cuisine ; c'est sans aucun doute le bon message... Plus tard, quelqu'un en Europe (nous savons tous qui) a eu la brillante idée de lancer un cycle d'injections économiques dans des États tiers afin qu'ils contrôlent le problème à notre place. Au premier abord, cela peut paraître une bonne idée, mais nous avons déjà vu à quoi cela peut nous conduire. Actuellement, les États du Maghreb font exploser une menace hybride contre l'Europe — et je dis menace parce que le terme de guerre est peut-être trop choquant — même si rien n'est plus éloigné de la vérité si l'on prend en considération les faits accomplis par nombre de ces régimes du Maghreb. Quand je parle de menace ou de guerre hybride, je fais référence à l'utilisation de l'immigration illégale comme arme et des immigrants clandestins comme munitions.

Si le Maroc a un conflit politique interne ou des besoins économiques urgents, il lui suffit d'envoyer plus de 10 000 immigrants clandestins aux frontières espagnoles en moins de 24 heures, et en moins de 48 heures, il recevra 30 millions d'euros. Cela s'est produit entre le 17 et le 18 mai 2021. Si la Turquie a un besoin urgent d'obtenir des avantages européens promis et non consommés,

elle dirige une menace migratoire sur les frontières grecques en utilisant une grande partie de l'immigration illégale concentrée dans ses « camps de réfugiés ». Et l'UE a ainsi déjà alloué près de 10 milliards d'euros — ce qui est, semble-t-il, prématuré — à la Turquie après la signature de l'accord migratoire en 2016. Et récemment, nous avons vu ce type de comportement également avec la Tunisie. Quelqu'un de sensé peut-il penser que plus de 130 bateaux puissent quitter les côtes tunisiennes sans que les hommes de Kaïs Saïed s'en rendent compte ? Plus de 130 bateaux ont laissé plus de 5 000 migrants sur l'île de Lampedusa en seulement 24 heures. Cela n'arriverait pas sans la connivence et l'implication des mafias de l'immigration clandestine en coordination avec les autorités tunisiennes. Les mafias peuvent avoir une ampleur de déplacement logistique notable, mais pas avec de telles particularités. Et que s'est-il passé peu de temps après ? L'UE a débloqué 127 millions d'euros d'aide financière à la Tunisie dans le cadre de la crise de Lampedusa. Qui aurait pu l'imaginer ? Il s'agit d'une monétisation de l'immigration illégale, d'une utilisation de l'immigration comme arme de pression diplomatique de la part des États du Maghreb. L'utilisation de l'immigration comme arme et des immigrants comme munitions. Nous ne pouvons donc pas continuer à confier le contrôle de l'immigration à des États tiers. ■

Espagne, les frontières avec le Maroc à Melilla et Ceuta (sur l'autre page). La pression migratoire sur ces frontières représente un moyen de chantage vis-à-vis de l'Europe. (Photo : davidkane CC BY NC 2.0)





◀ Guglielmo Picchi est directeur des relations internationales du Centre Machiavelli pour les études politiques et stratégiques (Italie)

IMMIGRATION ET TERRORISME

par Giovanni Giacalone

La politique d'immigration dite « de la porte ouverte » a introduit en Europe un nombre incertain mais considérable de terroristes, d'extrémistes, de recruteurs et de candidats à une future radicalisation.

La guerre en cours entre Israël et le Hamas a conduit à un renforcement de l'état d'alerte en Europe en raison du risque d'attaques. Il y en a déjà eu deux : le 16 octobre, le citoyen tunisien Abdesalem Lassoued, âgé de 45 ans, a abattu deux supporters suédois à Bruxelles ; l'attaque a ensuite été revendiquée par l'EI. Trois jours plus tôt, à Arras, dans le nord de la France, Mohammed Mogouchkov, un Tchétchène de 20 ans, a poignardé à mort un enseignant en criant « Allah Akbar ». Le même jour, une série d'évacuations ont été menées au Louvre et à Versailles, à la suite d'alertes à la bombe. Rien de nouveau, malheureusement, puisque durant les années de l'EI, dans la deuxième décennie des années 2000, l'Europe est devenue la cible systématique d'une vague d'attentats terroristes ayant laissé des traces indélébiles. Le Bataclan (novembre 2015), Charlie Hebdo (janvier 2015), l'attentat du Stade de France (novembre 2015), l'attentat du marché de Noël de Berlin (décembre 2016), l'attentat de la Promenade des Anglais de Nice (juillet 2016), le Musée juif de Bruxelles (mai 2014), les attentats de Maelbeek et de l'aéroport de Bruxelles (mars 2016), l'attentat terroriste de la Rambla à Barcelone (août 2017), l'attentat de Westminster (mars 2017), l'attentat du London Bridge (juin 2017), le meurtre du fusilier Lee Rigby à Woolwich à Londres (mai 2013), et bien d'autres encore...

De plus, nous avons également constaté une augmentation majeure des attaques antisémites dans toute l'Europe ; les murs extérieurs de plusieurs entreprises et maisons juives dans des villes françaises et allemandes ont récemment été barbouillés de l'étoile de David ; des actions qui rappellent des périodes extrêmement sombres et dramatiques de l'histoire européenne que nous ne voudrions plus jamais revoir.

Le gouvernement italien, ainsi que d'autres dirigeants européens, ont décidé de renforcer les contrôles aux frontières Schengen pour éviter l'infiltration de potentiels terroristes. Une initiative qui s'avère pourtant bien inutile si l'on ne prend aucune mesure pour fermer la voie principale par laquelle arrivent les terroristes, à savoir la route méditerranéenne en provenance d'Afrique. Le flux se dirigeant vers la Sicile. Des milliers d'immigrants illégaux continuent d'arriver sur les côtes siciliennes pour être redirigés vers les ports d'autres villes italiennes, ouvrant ainsi la voie à de potentiels terroristes.

L'idée selon laquelle « les terroristes ne viennent pas en bateau » a depuis longtemps été réfutée par les faits, mais malheureusement, il y a ceux qui continuent à minimiser ou ne veulent pas voir. En fait, dès le début, on ne comprenait pas pourquoi certains membres de la sphère politique et même certains au sein des institutions affirmaient que « les terroristes ne viendraient pas » par le biais du flux illégal en provenance d'Afrique, car il n'y avait aucun fondement à une telle affirmation. Les faits parlent d'eux-mêmes. Le cas le plus récent est précisément celui d'Abdesalem Lassoued, l'assaillant de Bruxelles mentionné précédemment, qui a débarqué à Lampedusa en 2011, déjà radicalisé et appartenant au groupe djihadiste tunisien

Ansar al-Sharia, ce qui l'avait déjà conduit en prison en Tunisie. Par ailleurs, il y a deux autres Tunisiens tristement connus et arrivés en Europe sur des bateaux via la route sicilienne, à savoir Brahim Aouissaoui et Anis Amri. Le premier a tué trois personnes, dont une par décapitation, dans la cathédrale de Nice en octobre 2020 ; le second est l'auteur de l'attentat du marché de Noël de Berlin en 2016, tué à Sesto San Giovanni dans un échange de tirs avec la police le 23 décembre 2016. Marouan Elkroumi, Tunisien et neveu d'Imed Hamouda (dénoncé par les autorités françaises comme chef d'une cellule djihadiste) était en revanche entré à deux reprises en Italie via Lampedusa, avant d'être renvoyé en Tunisie fin 2020. Un autre citoyen tunisien, Noussair Louati, a été arrêté à Ravenne en 2015 alors qu'il s'apprêtait à rejoindre l'EI ; il avait également débarqué en Sicile en 2011. Après avoir été condamné à trois ans et demi de prison, il a été renvoyé en Tunisie une fois libéré en 2018.

Étaient également arrivés par bateau les Gambiens Sillah Ousman et Alagie Touray, qui avaient participé à un entraînement militaire dans un camp mobile djihadiste en Libye et étaient prêts à mener des attaques en Europe. Il y a aussi Mohsin Omar Ibrahim, alias « Anass Khalil », arrêté en décembre 2018 à Bari alors qu'il projetait de faire sauter des églises pendant la période

de Noël. Puis, le 13 août 2018, les autorités tunisiennes ont arrêté un groupe de 9 djihadistes qui montaient à bord d'un canot avec une dizaine d'autres immigrants, tous en direction des côtes siciliennes. Deux mois plus tard, un Tunisien de 25 ans, arrivé en juillet à Lampedusa et hébergé dans un hotspot, a été reconnu par un de ses compatriotes qui l'a signalé aux autorités comme un ancien combattant de l'EI en Syrie. En octobre 2017, Anis Hanachi, un Tunisien de 25 ans débarqué en Sicile sous un faux nom et se faisant passer pour un citoyen libyen, a été arrêté dans la région de Ferrare. Après son expulsion du territoire italien en 2014, il se rend en Syrie pour combattre comme djihadiste dans les rangs de l'EI puis revient en Italie où il est arrêté. Son frère, Ahmed Hanachi, lui aussi en situation irrégulière, avait poignardé deux femmes à Nice le 1^{er} octobre 2017 avant d'être abattu par la police française. Il y a aussi le cas de Mehdi Ben Nasr, arrivé lui aussi en Sicile à bord d'un bateau avec deux cents autres immigrants clandestins en 2015 ; se présentant comme un individu politiquement persécuté sous le faux nom de « Mohamed Ben Sar », il avait trompé les autorités italiennes. L'individu en question était en réalité à la tête d'une cellule d'Al-Qaïda et prêt à commettre des attentats en Europe.



LE MANTRA « LES TERRORISTES N'ARRIVENT PAS EN BATEAU » EST DEPUIS LONGTEMPS DÉMENTI PAR LES FAITS, MAIS MALHEUREUSEMENT, CERTAINS CONTINUENT À MINIMISER OU SE VOILENT LA FACE. MAIS LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES...

Il s'agissait en grande partie de citoyens britanniques ou européens, dont beaucoup étaient d'origine asiatique ou arabe. On a vu des cas en Allemagne, en Italie, en France, mais surtout à Londres, une ville qui semble à la merci des islamistes. Banderolles djihadistes, chants génocidaires, menaces contre l'Occident, attaques contre les symboles du Jour de l'Armistice par des manifestants islamistes, et le Parlement de Westminster assiégé par ces manifestants qui tentent de conditionner le vote à un cessez-le-feu. C'est le résultat du modèle multiculturaliste que certains secteurs politiques ont promu pendant des années comme une voie idéale à suivre, à copier. Si vous visitez certains quartiers de Londres, c'est comme être en Afghanistan ou au Pakistan. Ce n'est pas du multiculturalisme, ce n'est pas de l'intégration, c'est juste une façon de créer de l'isolement,

des sociétés parallèles, des ghettos et un foyer d'idéologie extrémiste.

Et maintenant, la Metropolitan Police est attaquée par une partie du milieu politique et de l'opinion publique pour son incapacité à lutter contre ce phénomène, qui est très profondément enraciné.

Quant à l'Italie, début novembre, dans la ville d'Alexandrie, un citoyen marocain de 23 ans, Enhamel el Mehdi, a vandalisé deux églises pour « venger la mort de Palestiniens ». Car selon l'idéologie islamiste, c'est tout l'Occident qui est une cible.

Ici, les prédicateurs et les imams n'hésitent pas à attaquer le gouvernement italien du haut de la chaire d'une mosquée pour avoir pris le parti d'Israël lors du massacre du 7 octobre ou à qualifier les crimes du Hamas contre des cibles civiles de « légitime défense » lors d'une interview à la télévision d'État. Les prédicateurs Tablighi n'hésitent pas

à appeler à la conquête de Rome et à montrer leur mépris et leur écoërement envers la société hôte lors d'interviews à la télévision. L'un de ces individus, qui réside ici à Rome et qui a récemment déclaré que l'islam dominerait l'Occident, a également affirmé que « une femme est comme une banane, si vous la pelez, elle pourrit, donc il faut la garder couverte ». C'est le niveau que nous avons atteint en laissant entrer tout le monde.

Nous avons également procédé à de nombreuses arrestations liées au terrorisme, par exemple : en juin 2022, 14 citoyens pakistanais appartenant au réseau terroriste transnational *Barelvi* opérant entre l'Italie, la France et l'Espagne ont été arrêtés. Parmi eux, Zaheer Hassan Mahmoud, l'individu qui, le 25 septembre 2020, a attaqué l'ancien siège de Charlie Hebdo, blessant deux personnes à coups de machette.

« Que se passera-t-il si nous persistons à ne pas prendre de mesures pour arrêter le flux d'immigrants clandestins, à ne pas imposer de filtres à ceux qui viennent vivre ici, à ne pas agir contre ceux qui prêchent l'extrémisme et la haine à l'égard de notre société ? »

Londres, le jour d'Achoura 2021
(Photo : Alamy)



Le référent de la cellule italienne s'est avéré être Yaseen Tahir, 24 ans, déjà arrêté en février 2021 par les autorités françaises à la gare parisienne de Saint-Lazare car il avait été trouvé en possession d'une machette similaire à celle utilisée par Mahmoud dans l'attaque. En avril 2021, Tahir a été libéré et renvoyé en Italie, car il résidait dans la ville de Chiavari ; à ce moment-là, l'individu s'est déplacé à Fabbrico, dans la province de Reggio d'Émilie, où il a organisé des rencontres avec d'autres membres du groupe provenant d'Italie et de France et a mené des actions pour trouver des armes, des cachettes et pour recruter des volontaires (« au moins dix par ville », comme il ressort des interceptions). Le 3 novembre 2023, la police de Gènes a arrêté Faysal Rahman, citoyen bangladais de 22 ans, accusé de faire partie d'une association terroriste liée à « Al-Qaïda ». Au cours de l'enquête, qui a débuté en 2021, les enquêteurs de la police d'État ont pu constater que l'individu était très actif sur les réseaux sociaux sur lesquels il avait développé des activités de prosélytisme et d'autoformation.

Grâce à une interception téléphonique et électronique, à la surveillance des profils sociaux du suspect, ainsi qu'à une recherche dans des sources publiques, plusieurs vidéos et messages faisant l'éloge du djihad, publiés par l'individu détenu, ont été récupérés. En particulier, l'homme a été reconnu coupable de soutien à une organisation terroriste pakistanaise appelée *Tehrik-e Taliban Pakistan* (TTP), associée à Al-Qaïda. Le suspect a diffusé des messages via Internet, Facebook et Instagram ainsi que via les plateformes WhatsApp et Telegram, dans lesquels il incitait à des actions terroristes et à des actes d'intolérance envers d'autres communautés ; il se définissait sur ses comptes comme « guerrier / soldat de Dieu » et « amoureux d'Al-Qaïda » et exprimait sa volonté de se battre et de devenir martyr.

Et encore, à la mi-octobre 2023, la police de Milan a arrêté les citoyens égyptiens Rafaei Alaa (43 ans) et Nosair Gharib Hassan Nosair Mohamed (49 ans) pour terrorisme international. Selon les enquêtes du parquet et de la *Digos* de Milan, les deux hommes ont fait preuve d'« activisme » en participant à la « machine de propagande de l'État islamique ». Alaa essayait également d'endoctriner son fils, qui est encore mineur.

Le chef de la *Digos* de Milan a été très clair en expliquant que le fait que les deux individus n'aient jamais planifié d'attentats ne diminue pas leur dangerosité, car les plus actifs commettent rarement des attentats, mais ils encouragent, ils incitent les individus inconnus, les cellules dormantes, à passer à l'action.

LE MULTICULTURALISME NE FAIT QUE CRÉER DES GHETTOS, DES SOCIÉTÉS PARALLÈLES ET DES FOYERS D'IDÉOLOGIES EXTRÉMISTES.

Telle est la situation actuelle et, si des mesures sérieuses ne sont pas prises pour contrer ce phénomène très complexe, nous serons confrontés à davantage de violence. Le fait que nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation vient du manque de mesures préventives appropriées qui auraient dû être prises il y a des années, lorsque le problème était déjà visible. Maintenant, demandez-vous ce qui se passera si nous continuons à ne pas prendre les mesures nécessaires pour arrêter le flux illégal d'immigrants, à ne pas appliquer les filtres nécessaires à ceux qui vont vivre ici, à ne pas agir rapidement contre ceux qui prêchent la propagande extrémiste et appellent à la non-intégration et à la haine envers notre société. ■



◀ Patrik Török est conseiller politique à la Fondation pour une Hongrie civique - Bureau de Bruxelles (Hongrie)

IMMIGRATION LA VÉRITÉ MUSELÉE PAR L'UE

par **Patrik Török**

Le politiquement correct est désormais l'unique idéologie de nombreux gouvernements européens et de l'UE elle-même. Et cela empêche d'appeler un chat un chat et de faire face à la réalité : l'immigration est une menace pour l'existence même des peuples d'Europe.



IL Y A ENCORE
DES DIRIGEANTS
EUROPÉENS QUI
REFUSENT DE
RECONNAÎTRE
LE LIEN ENTRE
L'IMMIGRATION ET
LA CRIMINALITÉ.

Huit ans se sont écoulés depuis 2015 et nous sommes toujours confrontés au même problème : l'impact de l'immigration illégale, le pouvoir des trafiquants d'êtres humains, les conséquences négatives des sociétés parallèles et l'attitude hypocrite des élites européennes. Presque rien n'a changé dans leurs esprits concernant les conséquences fatales des mouvements migratoires incontrôlés. Les messages sont les mêmes, l'immobilisme est également quasiment le même qu'il y a huit ans.

Concernant la migration, je dois redire que Viktor Orbán avait raison depuis le début : la migration conduirait à la criminalité, au terrorisme, à des tensions politiques ingérables et à des dépenses énormes. Il était alors le seul Premier ministre à attirer, ou du moins à tenter d'attirer l'attention de l'Europe sur les dangers potentiels de l'immigration de masse. Je me souviens de l'hystérie collective à laquelle on pouvait assister à l'époque lorsque mon premier ministre faisait ces déclarations. J'ai également été témoin de l'hystérie collective en Europe, lorsque nous avons annoncé la construction d'une clôture. On nous a qualifiés d'« inhumains » et de « xénophobes », portant atteinte à l'unité européenne. Après tant d'années, nous pouvons conclure que ce n'est pas Viktor Orbán qui a miné l'unité européenne en défendant les frontières Schengen de l'Europe, mais ces élites européennes qui ont complètement perdu le contrôle des mouvements migratoires en 2015, ce qui a conduit à la chute de plusieurs gouvernements et à l'un des plus grands conflits au sein de l'UE. Et pourtant, après tant d'attentats terroristes, après toutes ces années, il y a encore des dirigeants européens qui affirment que l'afflux de migrants illégaux n'a pas eu d'effet significatif sur l'augmentation des taux de criminalité.

Mais jetons un bref coup d'œil sur les faits relatifs au lien entre migration et terrorisme : en ce qui concerne les attaques terroristes et les arrestations liées au terrorisme dans l'UE, nous pouvons constater un net écart entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est : en 2021, la France a enregistré 140 arrestations liées au terrorisme, la Belgique 32, l'Allemagne 34, l'Autriche 21, l'Espagne 47 tandis qu'en Slovaquie, en République tchèque, en Pologne et en Hongrie, on compte en tout 3 arrestations liées au terrorisme. Au total, entre 2010 et 2021, 4 466 attaques d'inspiration religieuse ont eu lieu au sein de l'Union européenne. Il est intéressant de noter que le nombre de ces attaques a doublé entre 2014 et 2015.

Si l'on s'intéresse à l'antisémitisme en Europe, on constate également clairement un fossé entre l'Est et l'Ouest : un groupe de suivi de l'antisémitisme en Allemagne a déclaré avoir recensé 2 480 incidents dans le pays en 2022, soit un peu moins de sept incidents par jour en moyenne, et en France, depuis le 7 octobre 2023, plus de 1 000 cas d'antisémitisme ont été enregistrés, alors qu'en Europe de l'Est, on entend rarement parler de telles atrocités.

Il existe également une crainte à l'idée d'évoquer le terme « échange de population » en matière de migration. Laissons ici à nouveau parler les faits : 44,4 % de la population viennoise est d'origine étrangère, en Région de Bruxelles-Capitale, près d'un habitant sur trois n'est pas belge. La proportion d'étrangers à Berlin était de 23,9 %, et au cours des 20 premières années du 21^e siècle, le nombre de citoyens étrangers en Suède a presque doublé. La Suède, qui est l'une des principales destinations des migrants, est, depuis que le Conseil de l'Europe a commencé à recueillir des statistiques sur la criminalité, le pays qui enregistre le plus grand nombre de viols enregistrés en Europe, et de loin. Et cela va s'aggraver d'année en année si l'on regarde la situation migratoire aux frontières de l'Europe du Sud.

Comme l'a dit un jour le Premier ministre hongrois : une fois que vous laissez entrer les migrants, ils ne partent plus. Pourquoi ? Parce que leur retour vers leur pays d'origine est très compliqué et extrêmement lent. Laissez-moi vous donner un exemple : en Allemagne, en 2022, environ 13 000 personnes ont été renvoyées dans leur pays d'origine tandis que 244 132 personnes ont demandé l'asile.

Sur ces deux pages : photos de la clôture frontalière érigée par le gouvernement Orbán en 2014-2015 (Photos : Bóir Benedek CC BY 2.0 et Délmagyarország/Schmidt Andrea CC BY 3.0)



L'EUROPE OCCIDENTALE COMPTE CENT FOIS PLUS D'ARRESTATIONS POUR TERRORISME IMPLIQUANT DES IMMIGRÉS QUE LES PAYS DE VISEGRAD. ENTRE 2010 ET 2021, IL Y A EU 4 466 ATTAQUES À CARACTÈRE RELIGIEUX DANS L'UE, SOIT DEUX FOIS PLUS QU'EN 2014-2015.

La même année, 10 473 personnes sont entrées illégalement en Allemagne rien que via la Suisse. Comme vous pouvez le constater d'après les chiffres, l'écart entre ceux qui demandent l'asile migrant en Allemagne et ceux qui sont renvoyés est bien trop grand, et il empire chaque année.

Et chers amis, l'un des principaux obstacles qui empêche l'Europe de gérer efficacement la question migratoire est la peur de nommer le problème par son nom. On nous classe facilement et rapidement dans le coin de « l'extrême droite » rien qu'en évoquant les statistiques officielles susmentionnées.

La liberté d'expression n'est plus ce qu'elle était et les peuples d'Europe le ressentent. Selon une enquête menée par la MDR allemande en 2022 auprès de 27 000 personnes, 78 % ont déclaré qu'en ce qui concerne « des sujets spécifiques », ils doivent être extrêmement prudents dans la manière dont ils s'expriment. Et 59 % des personnes interrogées ont déclaré que la liberté d'expression est altérée en Allemagne.

En 2021, un sondage réalisé en Autriche a révélé qu'environ 50 % des personnes interrogées doutaient que la liberté d'expression soit absolument garantie dans le pays. En France, 64 % des Français estiment que la liberté d'expression est particulièrement en danger. Cela est basé sur une enquête menée par l'IFOP en 2023.

Comment pourrions-nous gérer efficacement une situation si nous ne pouvons pas en parler librement et sans tabou ? Nous avons besoin d'un dialogue ouvert sur ces questions plutôt que d'une muselière. En Europe, nous avons également besoin du respect des positions anti-migratoires. Comme l'a déjà dit Viktor Orbán en 2015 : « nous n'avons pas besoin d'impérialisme moral ». Si un pays décide d'accueillir des migrants, qu'il en soit ainsi. Mais si un autre pays, dans ce cas par exemple la Hongrie, choisit une autre voie, alors cette voie doit être respectée et tolérée.

Nous ne voulons pas dire aux gens ce qui est bon pour eux, mais les autres ne devraient pas non plus vouloir nous dire comment vivre notre vie. Ils devraient

accepter qu'il s'agisse d'un autre pays qui ne veut pas de mini-Gaza, de terrorisme, de guerres de gangs comme celles que nous voyons en Europe occidentale. Les élites européennes, membres des mouvements radicaux de gauche, ne se soucient cependant pas des besoins fondamentaux des peuples d'Europe.

« Lorsque l'on fait référence aux données relatives à l'immigration, on est taxé d'«extrême-droite». 50 % des Autrichiens et 64 % des Français craignent pour leur liberté d'expression, et 78 % des Allemands déclarent qu'ils devraient «faire attention» à la manière dont ils s'expriment. »

Ils sont simplement poussés par leur fanatisme idéologique, qui deviendra irréversible s'il n'est pas stoppé à temps. L'enjeu le plus important des mois à venir sera de savoir si nous parviendrons à apporter des changements à Bruxelles, lors des élections de l'année prochaine, pour mettre un terme à cette position coercitive de l'UE. Nous ne pourrions combattre les forces de gauche en Europe que si les partis conservateurs de droite de ce continent trouvent un dénominateur commun. Nous avons

besoin de davantage de gouvernements de droite en Europe. Travaillons ensemble pour une Europe meilleure, pour une Europe des Nations, pour une Europe qui ne nous muselle pas, mais qui nous apporte des solutions efficaces et à long terme pour relever les défis qui se présentent à nous. ■

LA GAUCHE DÉNONCE UN RISQUE DE CRIMINALITÉ POLITIQUE « DE DROITE », MAIS LES ACTES SONT 17 FOIS MOINS NOMBREUX QUE LES ACTES À CARACTÈRE RELIGIEUX.



CLANDESTINS ET CRIMINALITÉ

LE PROBLÈME

DE L'EXPULSION

par Lorenzo Bernasconi

L'expulsion des clandestins délinquants est souvent rendue difficile par le manque de coopération des pays d'origine. De nouvelles politiques, renonçant au néocolonialisme et au paternalisme, sont nécessaires.

Lorenzo Bernasconi est membre du Centre d'études Machiavelli (Italie) ►

(Photo : Maxppp - Johan BEN AZZOUZ)



Les journaux européens regorgent d'articles sur l'immigration, et pourtant, le sujet est systématiquement présenté dans un récit qui fait appel à notre côté le plus émotionnel et n'est pratiquement jamais abordé d'un point de vue rationnel et scientifique. C'est, de l'avis de l'auteur, une erreur que nous ne pouvons pas nous permettre. L'immigration de masse représente un défi de taille, et nous n'avons aucune chance de gérer un phénomène d'une telle ampleur, qui change le visage de notre continent à une vitesse sans précédent, sans recourir aux outils offerts par la raison et la connaissance scientifique.

Parmi les nombreuses faiblesses des politiques migratoires de l'Union, les relations difficiles avec les pays d'origine des flux migratoires constituent le point le plus sensible. Ces mesures ont en effet un impact important sur deux aspects essentiels des politiques de lutte contre la migration irrégulière, à savoir l'aspect de la prévention et de la dissuasion et l'aspect *ex-post* de l'expulsion des migrants irréguliers. Arrêtons-nous un instant sur ce deuxième aspect : il est bien connu que les ambassades et consulats de nombreux pays africains et asiatiques ignorent systématiquement les demandes d'identification formelle et de délivrance de passeports temporaires à leurs sans-papiers, entrés illégalement en Europe et détenus par nos autorités de sécurité publique. Ce manque de coopération des représentants diplomatiques, bien qu'inconnu du grand public, est à l'origine de l'impossibilité substantielle de procéder à l'expulsion forcée des irréguliers.

En effet, en l'absence d'un document de voyage délivré par l'État d'origine, l'étranger objet de l'arrêt d'expulsion ne serait pas accepté à bord de tout navire ou aéronef effectuant un service commercial. Il ne serait pas non plus possible de procéder à des rapatriements forcés par des vols militaires sans le consentement préalable du pays de destination, comme le réclament souvent sur les réseaux sociaux et sur les places publiques des citoyens européens exaspérés par une situation qui s'aggrave de jour en jour. Si un avion militaire européen pénétrait dans l'espace aérien d'un pays tiers sans autorisation, il commettrait de fait, au regard du droit international, un acte hostile à l'encontre de ce pays, déclenchant une réaction militaire prévisible, et formellement légitime. Cela signifie que, paradoxalement, même le migrant irrégulier qui a commis des crimes très graves comme le viol ou le meurtre, une fois qu'il aura purgé la peine correspondante, fera l'objet d'un ordre d'expulsion destiné dans la plupart des cas à rester lettre morte, de sorte qu'il continuera à séjourner illégalement sur le sol européen, avec les conséquences que nous pouvons tous imaginer.

Si l'on regarde les chiffres, on comprend aisément que le problème de la non-coopération des représentants des pays d'origine des flux est loin d'être marginal. Considérez que, dans le cas de l'Italie, par rapport aux plus de 132 000 immigrants irréguliers

EN ITALIE, SEULES DEUX REPRÉSENTATIONS D'ÉTATS AFRICAINS SEMBLENT RÉPONDRE DE MANIÈRE RÉGULIÈRE AUX DEMANDES D'IDENTIFICATION DE LEURS RESSORTISSANTS ARRÊTÉS PAR LES FORCES DE POLICE ITALIENNES POUR DES DÉLITS COMMIS SUR NOTRE TERRITOIRE NATIONAL.

qui ont débarqué au cours de cette année, seulement deux représentants d'États africains parviennent à répondre systématiquement aux demandes d'identification de leurs ressortissants arrêtés par les forces de police italiennes pour des délits commis sur notre territoire national.

Le fait que plus de 24 % de la population carcérale en Italie soit composée de ressortissants extra-communautaires, qui, même selon les estimations les plus généreuses, représentent moins de 7 % de la population résidant sur le territoire national, peut donner une idée, même superficielle, de combien la propension à la criminalité et à la récidive des immigrants irréguliers représente un défi face auquel il faut encore trouver des stratégies de prévention et de lutte vraiment efficaces.

Dans le même temps, ce chiffre nous rappelle l'urgence de mettre en œuvre des systèmes d'expulsions forcées réellement efficaces, tant pour garantir la paix sociale et la sécurité dans nos villes que pour éviter de surcharger davantage les systèmes pénitentiaires européens.

Ceux-ci semblent totalement incapables d'être dissuasifs aux yeux de personnes élevées dans une culture totalement différente, où la violence — commise et subie — joue souvent un rôle prépondérant, et donc beaucoup plus habituées que les Européens de souche à supporter les conditions psychologiquement pénibles typiques de la détention. Si les enjeux critiques liés aux flux migratoires illégaux semblent difficiles à nier, il peut sembler peu évident qu'il soit possible d'intervenir efficacement pour endiguer le phénomène. En effet, la presse grand public promeut souvent l'idée de la futilité substantielle de toute tentative visant à endiguer les flux migratoires, décrivant essentiellement la migration irrégulière de masse comme un phénomène historique ingouvernable et incontrôlable auquel les citoyens européens devraient simplement se résigner.

Cette idée est cependant démentie par les faits. En 2018, lorsque l'Italie a eu, pour la première fois, un gouvernement souverainiste qui a fait de la lutte contre l'immigration illégale l'une de ses priorités politiques, le nombre de migrants irréguliers a diminué de façon spectaculaire : de 119 370 arrivées l'année précédente, il est tombé à 23 370, puis a encore chuté à 11 471 en 2019. Mais dès que le gouvernement est tombé et a été remplacé par un exécutif de centre-gauche, les chiffres ont de nouveau augmenté : plus de 43 000 en 2021, près de 70 000 en 2022 jusqu'à l'annus horribilis 2023. Même si la conjoncture internationale a certainement joué un rôle, la réduction des flux migratoires vers l'Italie constatée pendant la brève période du premier gouvernement Conte montre comment une politique migratoire rigoureuse, même si elle respecte pleinement les droits de l'Homme et les traités internationaux, est effectivement capable de réduire substantiellement les entrées irrégulières, tout en allant jusqu'à limiter les activités criminelles des différentes mafias qui ont fait du trafic de migrants un commerce rentable. La clé du succès



TOUTES LES PERSONNES ONT LE DROIT DE VIVRE DANS LEUR PROPRE PAYS, SELON LEURS PROPRES COÛTUMES ET TRADITIONS. NOUS, LES EUROPÉENS, N'AVONS AUCUNE OBLIGATION DE CHANGER NOS MODES DE VIE POUR NOUS ADAPTER AUX LEURS.

de la stratégie adoptée par l'Italie à l'époque, et, parallèlement, la raison de l'échec généralisé de l'approche européenne de négociation avec les pays d'origine, réside, dans une large mesure, dans deux manières totalement différentes de traiter avec les gouvernements de ces pays.

L'approche européenne est probablement entachée d'une mentalité néocolonialiste sournoise : bien que généreuse en contributions et subventions, l'Union semble incapable d'écouter réellement les pays en développement, et en particulier les pays africains. Bruxelles s'obstine à imposer d'en haut aux nations africaines un agenda et un modèle de développement incompatibles avec l'histoire, la culture et

la société de ces peuples.

L'insistance sur un modèle de démocratie qui reproduit parfaitement celui de l'Europe, ou sur les soi-disant « droits civiques » des minorités arc-en-ciel réelles ou supposées, en plus de dénoter une profonde ignorance des structures et des dynamiques des sociétés africaines, ne représente, aux yeux de ceux qui sont nés au sud de la Méditerranée, rien de plus qu'un énième déguisement de la vieille mentalité coloniale, c'est-à-dire une nouvelle tentative de « déciviliser » de force et de pousser à nous ressembler des peuples qui sont au contraire différents, et qui veulent maintenir cette diversité qui est la leur, dont ils sont légitimement fiers.



Sur ces deux pages, deux manifestations contre l'expulsion des immigrants. Ici, en Allemagne, à Hambourg. Ci-contre, en Espagne, contre le centre d'internement des étrangers d'Aluche. Ces initiatives contribuent à étayer le discours selon lequel le contrôle de l'immigration est contraire aux droits de l'homme.

Il faut se débarrasser une fois pour toutes de ce préjugé insensé selon lequel le monde entier aspire à devenir comme nous, à devenir européen ; certes, les pays les plus pauvres de la planète envient notre niveau de prospérité et voudraient l'atteindre. Mais devenir aussi riche que nous le sommes est une tout autre chose que devenir comme nous. Si nous parlons de valeurs, de modes de vie et de formes de gouvernement, nous devons descendre de ce piédestal que l'intelligentsia progressiste aime tant et comprendre que chaque peuple a le droit de vivre dans son propre pays selon ses propres coutumes et traditions. Nous devons réitérer que nous, Européens, n'avons aucune obligation de changer nos modes de vie pour plaire à ceux qui viennent vivre sur notre continent, mais nous devons en même temps reconnaître que nous n'avons ni le droit ni le devoir d'imposer notre idée de civilisation aux peuples africains ou d'interférer indûment dans leur destin. C'est précisément grâce à ce changement de paradigme, c'est-à-dire en s'éloignant de la perspective d'une relation implicitement asymétrique entre pays civilisateurs et pays à civiliser, et en embrassant à la place une logique de partenariat et d'écoute mutuelle, que l'Italie a réussi en 2018 à ouvrir des débuts de dialogue intéressants avec les pays d'origine des flux.

L'AVENIR DE L'AFRIQUE, QU'IL SOIT FAIT DE MISÈRE OU DE RICHESSE, DOIT ÊTRE FORGÉ PAR LES AFRICAINS ET NOUS N'AVONS NI LE DROIT, NI LE DEVOIR, NI LE POUVOIR DE DÉCIDER POUR EUX.

En écoutant les autorités de ces pays, en dialoguant avec les ambassadeurs et les membres des gouvernements, en leur demandant ce dont ils avaient besoin au lieu de leur faire des propositions toutes faites, il a été possible de trouver



Berlin, quartier de Charlottenburg : un point d'information de la police fédérale allemande montre des armes saisies à des délinquants violents. En 2022, 3 300 agressions à l'arme blanche ont été recensées à Berlin, en grande partie imputables à de jeunes immigrés masculins de religion islamique.

LES GOUVERNEMENTS EUROPÉENS DOIVENT RESPECTER LA SOUVERAINÉTÉ DES ÉTATS AFRICAINS TOUT EN EXIGEANT D'EUX QU'ILS COOPÈRENT ET CESSENT D'UTILISER L'IMMIGRATION COMME UNE SOUPAPE DE SÉCURITÉ POUR PALLIER LES ÉCHECS DE LEURS POLITIQUES.

une opportunité de créer des synergies inespérées. De la facilitation des visas pour les professeurs de langues à l'amélioration de la coopération policière en vue de lutter contre le crime organisé, en passant par la fourniture de matériels et d'équipements aujourd'hui obsolètes à nos administrations publiques mais qui ont peut-être encore une longue vie opérationnelle devant eux en Afrique, il existe de très nombreux fronts sur lesquels, même avec une utilisation modeste des ressources, on peut offrir aux partenaires africains quelque chose dont ils estiment réellement avoir besoin.

Il convient de rappeler ici un slogan lancé il y a quelques années par le président ghanéen Nana Akufo-Addo : « L'Afrique au-delà de l'aide », qui vise à souligner la nécessité pour les pays africains de trouver leur propre voie vers le développement, indépendamment

de l'aide de la communauté dite internationale. La voie à suivre est précisément celle-ci : sortir de la spirale perverse de l'aide internationale qui ne génère pas de développement et qui, au contraire, encourage la corruption, le clientélisme, la dépendance chronique et l'immobilité économique, et entrer dans une logique de partenariat qui implique et exige respect et sérieux de part et d'autre, dans un dialogue franc et sans concession entre égaux. L'Union européenne devrait avoir l'humilité d'écouter, en laissant les dirigeants africains définir et esquisser les modèles de développement économique et social les plus appropriés pour leurs propres pays, plutôt que d'attendre d'eux qu'ils se conforment sans esprit critique à une vision du progrès construite autour de la table par une classe dirigeante occidentale qui ne comprend rien ou presque à l'Afrique.

Nous réitérons la nécessité du dialogue avec tous les gouvernements africains, qu'ils soient plus ou moins démocratiques ou plus ou moins proches de nos standards : chers frères et sœurs européens, sortir de la mentalité colonialiste, c'est accepter qu'il ne nous appartient pas de juger la forme de gouvernement que les autres peuples décident de se donner. Au cours de notre longue histoire tourmentée, nous avons toujours rejeté les influences étrangères dans nos affaires intérieures et chassé les envahisseurs de nos frontières, comme à Lépante en 1571 ou à Vienne en 1683. Si cela était et reste légitime pour nous, nous devons également reconnaître le même droit aux peuples d'Afrique et d'Asie. Dans le même temps, nous devons prendre conscience qu'aucun principe moral ni aucune forme de responsabilité collective ne nous oblige

à prendre en charge les problèmes de ces peuples. Les laisser libres de disposer d'eux-mêmes, c'est aussi reconnaître qu'eux — et eux seuls — sont responsables de leur propre destin : il n'est pas de notre devoir de les protéger des conséquences de leurs choix ni d'assumer la responsabilité de leurs éventuelles erreurs, de même que personne d'autre dans l'histoire n'a jamais assumé la responsabilité de la nôtre. L'avenir de l'Afrique, qu'il soit fait de misère ou de richesse, doit être forgé par les Africains, et nous n'avons ni le droit, ni le devoir, ni le pouvoir de décider à leur place. Pour cela, l'UE doit avoir le courage de lier l'octroi de toute forme d'aide économique ou d'accord commercial aux pays d'origine des flux à un engagement concret, tangible, immédiat et constant des gouvernements locaux pour freiner les départs et faciliter les rapatriements.

En échange des généreux accords de libre-échange offerts par l'Union, au lieu de continuer à exiger des réformes des droits civiques ou de la structure de l'État — en violant ouvertement le droit naturel des peuples à l'autodétermination — nous devons commencer par demander aux gouvernements africains de prendre en charge leurs concitoyens, tout comme les gouvernements européens le font avec leurs. C'est-à-dire en commen-

çant par respecter réellement — et pas seulement du bout des lèvres — la souveraineté des États africains, tout en exigeant qu'ils reconnaissent la nôtre et cessent d'utiliser la migration comme un exutoire aux échecs de leurs politiques économiques. Dans l'histoire de l'humanité, l'accueil sans discrimination n'a jamais été un devoir, et il ne l'est devenu qu'au siècle dernier, grâce à des traités rédigés par quelques juristes dont la connaissance du monde ne s'étendait évidemment pas beaucoup au-delà des frontières de leur voisinage. Au contraire, la territorialité — comprise à la fois comme une tendance à protéger son propre territoire et comme une reconnaissance du droit naturel de l'autre à défendre également le sien — est inscrite dans notre ADN et constitue une constante tout au long de l'histoire de l'humanité. Si nous, Européens, avons choisi depuis des siècles de déléguer cette tâche de défense à l'État, alors celui-ci, et ceux qui le représentent, ont le devoir sacré de sécuriser nos frontières, par tous les moyens et instruments appropriés. Et même en dépit de quelques misérables traités internationaux, puisés, comme l'écrit Cicéron dans *De Legibus*, « *salus populi suprema lex esto* » : il n'y a pas de loi qui vaille mieux que le bien-être de la nation. ■



IMMIGRATION NE RIME PAS AVEC NATION

par Jacek Wilk

L'immigration n'apporte des bénéfices qu'à court terme et ne sert qu'à spéculer sur les salaires des travailleurs. À moyen terme, les nations colonisées par les immigrants ne subiront que des préjudices.

▲ Jacek Wilk est président de la Fondation Adam Smith Libertatis (Pologne)

Si l'on part du principe que la seule valeur dans la vie est la croissance économique, cela constitue probablement — à court terme — un argument raisonnable en faveur de l'immigration de masse. Cependant, si l'on analyse la question dans une perspective à long terme, même avec cette hypothèse, le phénomène d'immigration de masse aura des coûts matériels concrets. En soi, l'immigration de masse limite la croissance des salaires, ainsi que le développement technologique. Pourquoi un entrepreneur irait-il investir — pour des besoins en main d'œuvre — alors que la gauche progressiste propose d'ouvrir grand les frontières ? La main d'œuvre bon marché est comme une drogue pour les grandes entreprises. Elle est addictive, elle offre une certaine tranquillité temporaire, mais elle est nocive le long terme. Et les entreprises ne peuvent jamais s'arrêter d'elles-mêmes.

Contrairement à la gauche progressiste, nous considérons l'Homme, la nation et l'État de manière réaliste, en tenant compte de la totalité des interrelations complexes dans lesquelles ils fonctionnent. L'identité communautaire, la sécurité publique, la santé, la confiance de la population, la religion sont des phénomènes réels qui ne peuvent être ignorés. Pour la gauche progressiste, c'est l'individu qui est le seul sujet de la politique, et seul l'individu est destiné être servi par la politique, ou plu-

tôt la disparition de la politique au profit des lois du marché. Pour nous, le sujet premier est la nation, dont nous cherchons à définir et à poursuivre les intérêts. Dans le même temps, nous comprenons qu'au sein d'une nation œuvrent des individus, des familles et d'autres communautés, depuis les parents d'enfants d'une même école jusqu'aux employés d'une même entreprise. Un peuple faisant abstraction des communautés n'existe que sur le papier, c'est un mirage.

En Pologne, heureusement, il n'y a pas encore assez de minorités pour avoir une influence significative sur les élections, mais c'est quelque chose contre lequel il faut tout de même mettre en garde. Car il n'est pas vrai que les immigrants peu qualifiés ont des opinions plus conservatrices. C'est un argument fallacieux, car les immigrants — en règle générale — soutiennent et votent pour des partis de centre-gauche. On peut observer un tel phénomène dans les pays d'Europe occidentale et aux États-Unis. Les Latino-Américains originaires de pays conservateurs et catholiques renoncent à leurs valeurs traditionnelles, abandonnant le catholicisme et votant pour la gauche. Nous sommes conscients que la même chose se produira également en Pologne si elle devient un pays multinational. Ce n'est pas sans raison que lors des grèves dites des femmes, on entend souvent parler biélorusse, russe ou ukrainien.



Immigrants à Stockholm, Suède. La propagande pro-immigration tend à créer une image idéalisée et romantique de la société multiethnique (Foto: Mariano Mantel CC BY-NC 2.0) DEED

« En 2011, 1,4 % des citoyens suédois avaient été victimes de violences sexuelles. En 2018, ce pourcentage est passé à 6 %. 59,3 % des auteurs sont des immigrants ou des enfants d'immigrés. 47,8 % des violeurs sont nés hors de Suède. »

Par exemple, lors des élections au Bundestag allemand de 2013, le parti de gauche SPD a obtenu un total de 25,75 %, 62,2 % de la communauté turque en Allemagne ayant voté pour ce parti. Cette énorme disparité dans le vote s'explique par le fait que d'autres minorités votent également pour la gauche, qui offre à leur groupe des avantages spécifiques. Il ne s'agit pas seulement de privilèges économiques, mais aussi de la faculté d'autoriser l'entrée d'immigrants dans le pays sans aucune limite. De telles revendications consolident les minorités qui coopèrent entre elles au sein des groupes de gauche.

En revanche, les partis de gauche polonais s'efforcent de convaincre les minorités, mais ils ne s'intéressent pas, par exemple, au problème des Polonais en Lituanie. La raison est simple : parce que les Polonais en Lituanie ne sont pas destinés à devenir un sujet révolutionnaire disposé à mettre en œuvre les revendications de la gauche. Les Polonais en Lituanie sont systématiquement de droite. En privé, ils sont conservateurs et votent principalement pour des partis conservateurs. Pourquoi ? Parce qu'ils ne sont pas non plus une population immigrée et qu'ils sont enracinés dans le territoire

qui est actuellement sous la domination de la République de Lituanie. Ils ne sont pas intéressants pour la gauche, donc la gauche ne se bat pas pour leurs droits. De la même manière, les grandes entreprises polonaises ne sont pas intéressées par l'arrivée de rapatriés du Kazakhstan, par exemple.

Le problème de l'immigration réside également dans les dangers posés par des identités nationales mutuellement exclusives. Les Anglais ont connu, par exemple, une immigration indienne planifiée, qui a contribué à des années d'émeutes, de meurtres, de bagarres, etc. À l'heure actuelle, des banlieues entières sont envahies exclusivement de personnes d'origine indienne, ce qui a pour effet de détruire le caractère traditionnel de Londres. Beaucoup de nouveaux arrivants vivent en dehors de la société parce qu'ils ont leurs propres ghettos (comme Southall). Ils s'isolent parce qu'ils se sentent à l'aise au sein de leur communauté. Mais le but de l'immigration est-il de créer un monde en résumé, où chacun serait assis dans son ghetto ? Dans le contexte de l'immigration de masse, nous ne pouvons pas échapper au problème de la hausse rapide de la criminalité.

**TOUTE
IMMIGRATION
COMPORTE DES
INCONVÉNIENTS.
SEUL UN ULTRA-
MATÉRIALISTE
PEUT IGNORER SES
CONSÉQUENCES
POUR LA SOCIÉTÉ.**

Des chercheurs de l'Université de Lund ont vérifié les antécédents des auteurs de viols en Suède. Une nette majorité d'entre eux sont commis par des immigrants. Les chercheurs ont vérifié les informations sur 3 039 personnes reconnues coupables de viol. Ils ont constaté que la plupart d'entre eux — 59,3 % — étaient des immigrants ou des enfants d'immigrants. 47,8 % des violeurs sont nés hors de Suède. Parmi ce nombre, 34,5 % sont venus d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient et 19,1 % d'Afrique subsaharienne.

Selon le Conseil suédois de prévention de la criminalité, 1,4 % des citoyens suédois ont été victimes de violences sexuelles en 2011. En 2014, le nombre de victimes était déjà de 2 %, et en 2018, il avait triplé pour atteindre environ 6 % de la population. Entre-temps, plus de 115 000 immigrants sont arrivés en Suède en 2013. Pas moins de 482 000 Suédois — principalement des femmes — ont été victimes de violences sexuelles en 2018. Une femme sur dix a subi de telles violences. En 2020, le nombre de viols sur mineurs a augmenté de manière significative, de 16 % par rapport à l'année précédente. Actuellement, une personne sur quatre en Suède est soit un immigrant, soit un descendant d'immigrés. Des recherches ont également été menées par des employés de l'Université de Malmö. Ils ont examiné la situation de leur ville. Il s'avère qu'entre 2013 et 2018, pas moins de 71 % des personnes condamnées pour viol étaient issues de l'immigration, c'est-à-dire que leurs deux parents étaient d'origine non européenne.

L'immigration est une opportunité idéale pour le renseignement étranger. En Pologne, par exemple, il est désormais tout à fait clair que parmi les millions de nouveaux arrivants venus de l'autre côté de la frontière

orientale, il y avait entre autres des agents russes et biélorusses, faciles à camoufler. L'immigration de masse permet aux groupes criminels de se déplacer vers un nouveau marché. Il convient de noter comment se sont développées en Pologne les activités criminelles des minorités venues de l'autre côté de la frontière orientale, révélées en Pologne par le parti *Droit et Justice*, qui défend officiellement l'intérêt national polonais.

Les médias mettent certainement davantage en avant les conflits entre les différents groupes ethniques. Lorsqu'un Polonais commet un crime contre un autre Polonais, les médias ne s'y intéressent pas. Par contre, lorsque le crime est multiethnique, il devient soudainement intéressant pour les médias. Les médias créent immédiatement deux camps dans un conflit de nationalité, ce qui conduit à l'antagonisation de la société — quelque chose dont la gauche progressiste, par exemple, se soucie et elle prend alors immédiatement le parti de la « minorité discriminée ».

Un autre exemple des effets néfastes de l'immigration de masse est celui des Pakistanais et des Indiens, qui transfèrent leurs conflits nationaux dans d'autres pays, comme la Grande-Bretagne. Les équipes anti-conflit ne sont pas efficaces et ne disposent pas de personnel à temps plein pour résoudre les différends complexes. Le recours aux interprètes fait exploser les dépenses, ces derniers devant garantir l'égalité des droits devant les tribunaux aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas témoigner dans leur propre langue.

Les immigrants — comme nous le constatons également en Pologne — ont plus de facilité à échapper à la justice. Chaque année en Pologne, le nombre de crimes impunis augmente, comme par exemple le cas d'un voleur de voiture qui disparaît à la frontière orientale. Il en va de même pour d'autres crimes. Délivrer un titre de séjour à n'importe qui sans une vérification approfondie des antécédents peut entraîner de tels problèmes. Cela est dû au fait que, bien souvent, les antécédents criminels des immigrants ne sont pas vérifiés de manière suffisamment approfondie. L'immigration de masse entraîne également de nombreux autres problèmes, notamment des problèmes moins connus. Par exemple, depuis de nombreuses années, les Asiatiques en Occident pratiquent le vol d'identité pour faire venir leurs proches et amis dans les pays européens. En France, cette pratique était chose courante. Lorsqu'un membre d'une communauté chinoise décédait, on faisait venir quelqu'un de complètement différent qui récupérait les papiers et on faisait disparaître le cadavre.

En conclusion, toute immigration cause du tort, et l'immigration incontrôlée plus encore. Peu importe qu'il y ait ou non une protection sociale au sein de l'État : la médiocrité émergera de toute façon. Seul un matérialiste extrême qui pense « ici et maintenant » ne voit que les avantages de l'immigration massive. Les gens qui pensent à la communauté, à son avenir et à sa prospérité, ne voient pas d'un très bon œil l'afflux massif d'étrangers dans leur patrie. ■



LES ZONES D'OMBRE DE L'IMMIGRATION

par Gunnar Beck

C'est dans les méandres du droit européen que se trouvent les failles permettant à l'immigration de se développer de façon galopante. Pour y mettre un terme, le droit national doit prévaloir sur le droit de l'UE

▲ Gunnar Beck est député européen d'Alternative für Deutschland et vice-président de l'ancien groupe Identité et démocratie (Allemagne)

Il m'a été demandé de me concentrer sur deux questions juridiques liées à la maîtrise de la migration. Premièrement, pour limiter la migration, le droit national doit primer sur le droit de l'Union européenne ; et deuxièmement, l'UE doit mettre un terme à sa politique de chasse aux sorcières contre les pays qui ne respectent pas « l'état de droit ».

La primauté du droit européen sur le droit national

Pour répondre au premier point, nous devons brièvement évaluer le cadre juridique pertinent en droit international et européen. Tout d'abord, le droit international. Contrairement à une idée reçue, la Convention de Genève relative aux réfugiés de 1951 n'établit pas de droit d'asile en vertu du droit international, mais régit principalement les droits des réfugiés une fois qu'un État a décidé d'accepter des demandeurs d'asile.

L'article 31 de la Convention dispose que les États signataires « ne pourront pas imposer de sanctions, du fait de leur entrée ou de leur présence irrégulière, aux réfugiés qui, venant directement d'un territoire où leur vie ou leur liberté était menacée au sens de l'article 1, entrent ou se trouvent sur leur territoire sans autorisation ».

◀ « Démocratie, où es-tu ? » La statue de la place de la Nation à Paris vandalisée lors d'une manifestation pro-immigration. Les arguments avancés tendent à travestir le sens de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains. (Photo : Jeanne Menjoulet CC BY 2.0 DEED)

4 AOUT 1789

14 JUILLET 1790

Cette disposition n'accorde cependant pas de droit à l'entrée illégale, ni n'impose aux États signataires l'obligation légale de laisser quiconque entrer illégalement sur leur territoire, même s'il vient directement d'un pays dangereux.

Cela signifie que les refoulements aux frontières extérieures de l'UE sont parfaitement légaux, tant à la frontière terrestre qu'à la frontière maritime de l'UE. La construction de clôtures ou d'un mur n'est pas non plus incompatible avec la Convention. La politique australienne qui interdit aux migrants de débarquer le long de la côte nord du pays est donc parfaitement compatible avec le droit international.

Même l'article 33 de la Convention qui contient le droit de non-expulsion n'empêche pas les refoulements. Cependant, l'article 33 interdit aux États signataires « d'expulser ou de refouler un réfugié vers un pays dangereux, si sa vie ou sa liberté y sont en danger ». Le contrôle des frontières est donc essentiel pour contrôler les migrations : car, bien qu'il n'y ait aucune obligation de laisser entrer un migrant illégalement ou autrement, il est très difficile de le renvoyer une fois entré dans le pays. La Convention n'établit pas de droit d'asile, mais elle offre une protection considérable contre l'expulsion et le rapatriement. Deuxièmement, le droit de l'UE : D'une manière générale, le règlement *Dublin III* de l'UE s'articule autour de la Convention sur les réfugiés de 1951, bien que le droit de l'UE soit plus permissif à plusieurs égards, dont au moins un est essentiel :

1. La directive *Qualification* étend la protection internationale de l'asile à la protection subsidiaire pour les réfugiés de guerre.
2. *Dublin III* reflète la Convention sur les réfugiés de 1951 dans la mesure où l'État membre de l'UE dans lequel un migrant entre initialement est généralement responsable de sa demande d'asile. Il existe toutefois des exceptions pour les mineurs et les autres migrants ayant de la famille dans d'autres États membres.
3. Tout État peut accepter volontairement d'assumer la responsabilité d'autant d'immigrants illégaux qu'il le souhaite en vertu de l'article 17 de *Dublin III*, même si un autre État en est normalement responsable en vertu du règlement. Cette acceptation volontaire, que nous pourrions appeler « disposition absurde », n'a été appliquée qu'une seule fois, par Merkel en 2015.
4. Le système *Dublin III* ne peut être considéré indépendamment du système Schengen, qui a aboli les contrôles aux frontières intérieures de l'UE, sous réserve uniquement d'exceptions d'urgence. L'interaction des deux systèmes signifie qu'une fois qu'un migrant entre illégalement dans un État membre de l'UE et que cet État membre a enregistré sa demande d'asile, il bénéficie de facto de la libre circulation au sein de l'UE et acquiert ce droit au plus tard lorsque sa demande est acceptée.

LA « LIBERTÉ DE CIRCULATION » SUR LE TERRITOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE EST INTERPRÉTÉE DE MANIÈRE LARGE PAR LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE ET LE DISCOURS DOMINANT.

Cela signifie que la Pologne, et j'ai bien peur que l'Italie aussi, ne disposent d'aucune mesure qui dissuaderait les migrants d'entrer illégalement. De plus, les migrants illégaux poursuivent généralement leur voyage avant même que leur demande ne soit enregistrée, car il n'existe aucun contrôle aux frontières au sein de l'espace Schengen. Dans ces circonstances, la CJUE a récemment jugé que les États membres ne peuvent pas simplement renvoyer les migrants illégaux vers l'État membre responsable de leur demande. La CJUE a ainsi transformé la directive européenne sur le retour en une garantie de libre circulation pour les migrants illégaux. Cette décision constitue une violation flagrante du libellé de l'article 2, paragraphe 2, de la directive « Retour », qui dispose que les États membres peuvent renvoyer les ressortissants de pays tiers à leur frontière extérieure. La CJUE a simplement interprété la référence à la frontière extérieure nationale comme étant la frontière extérieure de l'UE.

LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE A DÉTOURNÉ LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE RETOUR DES IMMIGRÉS CLANDESTINS QUI EST DEVENUE UNE GARANTIE DE LIBRE CIRCULATION. UNE VIOLATION MANIFESTE QUI NE TIEN PAS COMPTE DES DISPOSITIONS LÉGALES EXISTANTES.



Cette approche de la CJUE, qui ne tient pas compte de dispositions juridiques claires, illustre pourquoi la primauté du droit de l'UE sur le droit national empêche les États membres de contrôler les migrations. Même lorsque le droit de l'UE protège un intérêt national vital, la CJUE écarte cette protection pour favoriser une politique migratoire plus libérale. Il faut donc limiter la primauté du droit de l'UE et exclure au moins la migration.

En outre, je recommande que la libre circulation des migrants soit limitée à l'État membre qui les a accueillis. S'ils déménagent dans un autre État membre, celui-ci devrait avoir le droit de les expulser immédiatement. Cette restriction est la seule façon pour Schengen de coexister raisonnablement avec le régime *Dublin III*. Cela contribuerait dans une certaine mesure à rétablir le principe de responsabilité nationale qui, à lui seul, garantirait que les États membres, partout dans le monde, soient incités à mettre un terme à l'immigration illégale. Lorsque les États membres manquent de fonds, l'UE doit les aider.

Personnellement, j'irais même plus loin et je préconiserais un rapatriement complet de la politique d'asile, car cela seul peut garantir que les États membres les plus permissifs ne puissent pas mutualiser les coûts de leur propre irresponsabilité humanitaire.

Mécanisme de l'état de droit

Permettez-moi de conclure en quelques mots sur le mécanisme de l'état de droit qui permet à l'UE de faire chanter et de soumettre les pays qui ne se conforment pas à une union toujours plus étroite ou à l'agenda politique du politiquement correct. Le mécanisme pour cela est la référence dans l'article 7 du TUE aux valeurs dites européennes de l'article 2 du TUE qui incluent les droits de tous les êtres humains, les droits des minorités (que la CJUE a interprété comme incluant les droits des migrants même s'ils seront bientôt majoritaires dans de nombreuses parties de l'UE), le principe de non-discrimination et l'égalité entre l'homme et la femme. La CJUE a interprété tous ces

droits de manière large et continue de les élargir. Par la retenue de fonds, les pays bénéficiaires peuvent alors être contraints de se conformer ou de soutenir de nouvelles législations telles que le pacte migratoire de l'UE.

Le mécanisme de l'état de droit dans sa forme actuelle est inacceptable car il permet à l'UE de forcer les États membres à approuver des politiques qu'ils ne soutiennent pas. Ma proposition est donc de modifier l'article 7 et de restreindre le concept de violation de l'état de droit au sens propre du terme « état de droit », à savoir l'obligation de respecter les droits procéduraux à un procès équitable et à une procédure régulière en vertu de l'article 6 de la CEDH. ■

« Même lorsque le droit européen protège des intérêts nationaux fondamentaux, la Cour européenne de justice écarte cette protection pour favoriser une politique migratoire plus libérale. Il faut donc limiter la primauté du droit européen. »

SOYEZ FÉCONDS MULTIPLIEZ-VOUS

par **Daniele Scalea**

Le bien-être et la stabilité ne suffisent pas. Pour recommencer à avoir des enfants, il faut recommencer à croire qu'il est un devoir de donner un avenir à ce qui a été hérité du passé.



En 1900, un humain sur quatre était européen. Aujourd'hui, malgré une immigration importante en provenance d'autres continents, moins de 10 % de la population mondiale vit en Europe. Le déclin a également touché les personnes d'origine européenne vivant hors du continent. En Afrique, malgré une augmentation considérable de la population globale, les Européens sont moins nombreux en nombre absolu qu'il y a un siècle. Aux États-Unis, le pourcentage de blancs est passé de 90 à 60 % depuis 1950, les 10 derniers points de baisse ayant eu lieu au cours de la der-

nière décennie. Partout dans le monde, les Européens et leurs descendants sont en déclin, si ce n'est en chiffres absolus, du moins par rapport aux autres groupes ethniques.

L'Italie en est un parfait exemple. La population a pratiquement stagné depuis 1975, année où elle atteignait 55 millions. Au cours des deux dernières décennies, la population a légèrement augmenté, mais uniquement en raison d'une immigration massive, d'abord en provenance des pays d'Europe de l'Est et maintenant de plus en plus en provenance de pays non européens.



◀ Daniele Scalea est président du Centre Machiavelli pour les études politiques et stratégiques (Italie)

Le taux de fécondité de l'Italie est tombé en dessous du niveau de remplacement (2,1 enfants par femme) en 1976 et se situe aujourd'hui autour de 1,2. Bien que l'Italie soit à l'extrémité de l'Europe, la situation n'est guère meilleure en dehors de nos frontières. Le taux de fécondité de l'UE est de 1,53. Le pays de l'UE qui présente le taux le plus élevé, la France, est encore loin du niveau de remplacement, celui qui permet à une population de ne pas décliner : 1,84. Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes : peu importe le nombre de murs que nous pouvons ériger, peu importe le nombre d'expulsions et de rapatriements

auquel nous pouvons procéder, il n'y a aucun espoir d'éviter la substitution ethnique à moins de recommencer à avoir des enfants. Intéressons-nous à l'âge moyen. L'Europe est aujourd'hui un continent de quarantennaires face à un continent de vingtennaires, l'Afrique. Et les Africains de 20 ans sont presque deux fois plus nombreux que les Européens de 45 ans. Seul un étroit bras de mer nous sépare. Il n'existe aucun moyen d'empêcher les Africains d'entrer en Europe. Les peuples sans terre s'installeront sur des terres sans habitants, comme cela a toujours été le cas dans l'histoire. Nos politiques migratoires peuvent retarder cette issue de 50 ans, voire de 100 ans, mais elles ne peuvent pas l'empêcher. C'est pourquoi les politiques démographiques sont encore plus importantes.

Le contenu des politiques pro-natales est bien connu. Le premier volet concerne les mesures qui servent à donner aux parents la possibilité de s'occuper de leurs enfants et de travailler en même temps : congé parental, garderies, écoles à temps plein et parentalité à temps partiel. Il s'agit de mesures des-

tinées à remédier à la disparition de la famille élargie traditionnelle, celle composée de plusieurs foyers apparentés avec des femmes au foyer, qui étaient capables de prendre soin des enfants de chacun. Ce modèle a été effacé par le détournement des femmes vers le travail extérieur, la mobilité croissante et l'atomisation progressive de la famille, qui s'est décomposée en famille nucléaire et se dégrade encore davantage jusqu'à la famille monoparentale, c'est-à-dire le parent divorcé.

Le deuxième élément constitutif est l'aide financière, comme les allocations familiales. Au niveau structurel, une contribution importante peut provenir d'une refonte du système fiscal selon la logique du quotient familial, comme c'était le cas dans le programme électoral de l'actuelle majorité gouvernementale en Italie et comme c'est déjà le cas en France (ce n'est pas un hasard si elle est le pays le plus fertile). Il s'agit d'une mesure à coût zéro, puisqu'elle ne fait que dépl-

L'EUROPE EST AUJOURD'HUI UN CONTINENT DE QUARANTENAIRES FACE À UN CONTINENT DE VINGTENAIRES, L'AFRIQUE. ET LES AFRICAINS DE 20 ANS SONT PRESQUE DEUX FOIS PLUS NOMBREUX QUE LES EUROPÉENS DE 45 ANS.

acer le fardeau fiscal des parents avec enfants vers ceux sans enfants. La justification réside dans le fait que les parents engagent des dépenses pour leurs enfants et que, dans la mesure où les enfants assurent la continuité et la survie de la communauté, il est juste qu'ils soient « mutualisés ». Selon la Banque d'Italie, le coût de l'éducation d'un enfant de 0 à 18 ans s'élèverait en

moyenne à 150 000 euros. Considérant que le salaire net moyen se situe entre 1 500 et 1 800 euros par mois, pour une famille à revenu unique, élever deux enfants devient économiquement très ardu, voire impossible. Les politiques pro-natalistes ont donné des résultats positifs dans de nombreux pays. Au-delà du cas français, pensons aux résultats obtenus en Hongrie par le gouvernement Orbán, qui a réussi à augmenter sensiblement le taux de fécondité, même en l'absence d'immigration substantielle. Toutefois, même à l'égard de ces politiques, je dois exprimer une certaine dose de scepticisme lorsque nous les envisageons sur le long terme. Elles parviennent à atténuer la baisse du taux de natalité, mais pas à inverser la tendance.

Comme mentionné précédemment, partout en Europe, nous sommes bien en dessous du taux de remplacement. Les célèbres « États-providence » scandinaves n'échappent pas au déclin démographique. En Suède, si la population n'a pas diminué mais augmenté au cours des dernières décennies, c'est uniquement en raison de l'afflux massif d'immigrants.

Le recours aux politiques publiques pour garantir le taux de natalité souffre d'une faiblesse conceptuelle sous-jacente : l'idée selon laquelle l'État et la bureaucratie peuvent contrôler ce qui est la plus naturelle, la plus biologique et la plus animale des pulsions humaines, à savoir l'accouplement et la reproduction. L'État n'entre pas dans le cerveau des gens, il ne féconde pas les familles : ce qu'on peut attendre des bureaucrates en charge de la natalité, ce sont des éprouvettes, des utérus à louer, le scénario du *Meilleur des Mondes* dans lequel toute maternité est artificielle et le mot même de « mère » est un blasphème. Je vous invite également à réfléchir à cela. Le dernier baby-boom a eu lieu dans la période de l'après-guerre, dans un contexte de décombres et d'incertitudes quant à l'avenir. Ceux qui en sont à l'origine étaient des hommes qui avaient vu la mort en face sur les champs de bataille pendant plusieurs années. On était loin des « micro-agressions » et « micro-traumatismes » dont nous parlons aujourd'hui.

L'effondrement de la fécondité s'est produit dans les années 1980 et 1990, lorsque la prospérité était à son apogée et les attentes concernant l'avenir très prometteuses. C'était l'époque de la « fin de l'histoire », où les gens imaginaient un monde sans guerres, sans dictatures, où tout le monde pensait pouvoir s'enrichir grâce à la bourse et aux nouvelles technologies. Quelle génération a été plus heureuse et plus insouciant que celle-là ? Qu'en est-il de notre génération qui se plaint souvent du fait qu'il est trop difficile ou dangereux de mettre un enfant au monde ? Les problèmes sont objectivement là, mais combien de générations précédentes ont pu vivre, comme nous, sans la perspective de devoir mener au moins une guerre dans leur vie, sans les spectres de la famine et des épidémies ? Nous sommes les descendants de peuples qui, il y a des siècles, sont partis les mains vides, ont traversé les océans et, avec un cheval, une charrette et un fusil, sont allés coloniser de nouveaux continents. Nous ne pourrions plus faire cela, et pourtant nous sommes du même sang. Comparés à eux, nous ne manquons pas de confort, de perspectives d'avenir, d'avantages sociaux. En fait, nous vivons dans une société figée, peu encline au risque et dans laquelle les instincts, les « esprits animaux », sont endormis. Nous devons sortir de la zone de confort de la politique contemporaine, de l'idée selon laquelle les politiques, les mesures, suffisent à résoudre tous les problèmes. Les problèmes plus profonds ne peuvent être atteints par les politiques. Nous devons avoir le courage de revoir la vision du monde. Proposer un modèle

d'Homme et de vie de qualité. La politique doit revenir occuper les espaces qui lui appartiennent.

Le principal suspect de la crise démographique est le mode de vie aliénant auquel nous nous sommes réduits : sédentaire, répétitif, attaché à un écran. L'urbanisation nous a éloignés de la nature, la dernière révolution numérique nous éloigne également des espaces urbains pour nous confiner à l'intérieur. Les espaces urbains cessent d'être une fonction humaine. Intéressons-nous également, compte tenu du thème, aux enfants. Vous ne les voyez pas jouer dans la rue, car c'est réservé à la circulation automobile. On ne les voit plus jouer sur les trottoirs, car désormais, entre les chaussées et les pistes cyclables, subsistent de petites bandes nécessaires à la circulation des piétons qui se pressent d'un côté à l'autre. Vous ne les voyez pas jouer dans les parcs, qui sont souvent des latrines pour chiens ou sont accaparés par des personnes peu recommandables. Où sont-ils lorsqu'ils ne sont pas enfermés entre les quatre murs de la maison ou de l'école ? Enfermés dans de petits enclos, des « espaces de jeux » leur sont réservés. Le confinement est la marque de fabrique de notre époque, et il n'est pas surprenant d'en avoir vu l'apogée dans les politiques de confinement pendant l'épidémie de Covid. L'espace dans lequel nous vivons est de moins en moins fonctionnel pour nos vies, et nos vies sont de plus en plus privées de stimulation autre que la stimulation artificielle de l'électronique ou des drogues.



Enfermés en captivité, nous faisons ce que font les pandas et certaines autres espèces animales : nous cessons de nous reproduire. Un premier impératif politique : promouvoir un mode de vie plus sain, en mettant davantage l'accent sur l'activité physique et de plein air (en commençant par les écoles), en décourageant l'utilisation des réseaux sociaux et de la pornographie par les mineurs. Cela aurait des effets perturbateurs sur la vitalité de nos populations et, par conséquent, sur la fertilité.

Un deuxième point sur lequel se concentrer est l'histoire, la vision du monde. Les « valeurs » de cette époque sont l'individualisme hédoniste (la satisfaction de ses caprices comme seul but de la vie) et le millénarisme apocalyptique (la fin du monde causée par le changement climatique anthropique). Les deux ont précisément en commun de décourager la reproduction : on ne le fait pas pour ne pas se distraire de soi-même, de soigner son ego, mais on peut ennoblir ce choix sous prétexte de contribuer à la préservation de la planète. Ceci est encore renforcé par l'idéologie « woke », qui diabolise la civilisation occidentale. Toutes ensemble, ces doctrines néfastes prônent l'extinction.

Un autre effet du discours environnementaliste est d'engendrer de la peur et du désespoir. L'environ-

LE DERNIER BABY-BOOM S'EST PRODUIT GRÂCE À UNE GÉNÉRATION QUI A CONNU LA GUERRE. ON ÉTAIT LOIN DES « MICRO-AGRESSIONS »...

nementalisme est désormais la véritable religion officielle à laquelle nos enfants sont constamment catéchisés dès leur plus jeune âge. Dans les écoles, dans les programmes télévisés pour enfants, dans les chansons, on retrouve partout des messages écologistes de type apocalyptique : « le monde va disparaître et c'est entièrement de notre faute ».

Imaginez être bombardé de ce message du berceau à l'âge adulte : les chiffres record d'anxiété et de dépression constatés chez les jeunes, que le courant dominant lui-même se vante de générer sous le nom d'« écoanxiété », ne sont pas surprenants. Nous devrions enseigner autre chose aux enfants et aux jeunes. Nous devrions leur apprendre le contraire. Être fier de ses ancêtres, de son héritage, de ses

traditions ; ressentir le lien vertical entre les générations, la responsabilité envers les ancêtres et la postérité, le devoir de transmettre à ceux qui viennent ce qui a été donné par ceux qui sont venus. Nous devrions enseigner qu'au lieu de l'égoïsme hédoniste et solipsiste, il en existe un autre, « l'égoïsme sacré », qui nous pousse à vouloir nous reproduire et à laisser un héritage tangible et vivant sur cette terre.

Même si changer les mentalités peut sembler une tâche désespérée, nous ne devons pas perdre courage. D'autres, en menant une bataille culturelle méthodique, ont réussi à rééduquer des peuples entiers, leur faisant perdre tout intérêt à la reproduction, les acheminant vers une extinction sombre et résignée. Notre tâche devrait également être plus simple, puisqu'elle consiste à ramener les gens à leur vraie nature.

Pour résumer : les politiques visant à réduire l'immigration illégale, et je dirais aussi l'immigration légale, qui est énorme de toute façon, sont nécessaires et bénéfiques pour la société. Il ne sera cependant pas possible d'empêcher le remplacement ethnique par les peuples les plus fertiles et viables d'Afrique et d'Asie, si les Européens continuent à s'enfoncer dans la dénatalité. Les gouvernements peuvent et doivent intervenir dans les politiques natalistes. Cependant, le scénario est celui d'une crise démographique énorme dans une phase historique de prospérité relative et de tranquillité sociale. Assurer davantage de bien-être et de tranquillité sociale ne peut pas être décisif : cela sera utile, mais pas décisif. Nous devons agir sur le cœur et l'esprit des gens, éveiller leur esprit animal — l'instinct de reproduction, la propension au risque, le désir de se perpétuer — et proposer un récit alternatif qui se concentre sur le lien entre les générations successives, le sens du devoir envers les ancêtres et la postérité, et le sentiment d'appartenance à une nation. C'est seulement de cette manière que nous pourrions réveiller les Européens de cette ère de *cupio dissolvi* et les ramener dans l'histoire. ■

PATRIOTS

FOR EUROPE FOUNDATION

Publié par la *Patriots for Europe Foundation* en 2025

25 Boulevard Romain Rolland - 75014 - Paris - France

Numéro de SIRET : 823 400 239 00021

contact@id-foundation.eu - www.pfe-foundation.eu

Directeur : Raphaël Audouard

***Patriots for Europe Foundation* est partiellement financée par le Parlement européen et a la seule responsabilité de ce contenu.**





PATRIOTS

FOR *EUROPE FOUNDATION*



**SUIVEZ LA PATRIOTES
POUR L'EUROPE**

@PfEFoundation

